

LASDEL

**Laboratoire d'études et recherches sur
les dynamiques sociales et le développement local**

BP 12901, Niamey, Niger – tél. (227) 72 37 80

BP 1383, Parakou, Bénin – tél. (229) 61 16 58

**Observatoire
de la décentralisation au Niger**
(enquête de référence 2004)

Les pouvoirs locaux dans la commune de Filingué

Mahaman Tidjani Alou

(Enquêteurs : Boukari Issa, Nana Aichatou Issaley et Hamani Oumarou)

février 05

Etudes et Travaux n° 31

Financement FICOD (KfW)

Sommaire

Introduction 3

Méthodologie 3

La commune de Filingué dans son environnement 5

L'environnement technico-administratif : l'Etat local 5

L'environnement politique de la commune 11

Un environnement associatif foisonnant 18

L'environnement économique 19

L'environnement des projets 20

L'environnement religieux 21

Les ressortissants : enfants du pays ou fils du terroir 22

La commune de Filingué face à la décentralisation 23

Genèse de la commune de Filingué 23

Fonctionnement de la commune 24

La décentralisation et ses perspectives 29

La nouvelle commune et sa viabilité 31

Conclusion 37

Bibliographie 38

Annexe 1 Les différents maires et les administrateurs délégués 1989-2004 40

Annexe 2 Commune de Kourfèye 41

Les quartiers de la ville de Filingué 41

Les villages administratifs de la commune 41

Introduction

Filingué, comme la plupart des localités nigériennes, va s'engager dans un nouveau processus politique, découlant de la décentralisation enclenchée par l'Etat nigérien depuis plus d'une décennie. Pour Filingué, c'est une donne inédite qui s'annonce. Une nouvelle commune, issue d'un redécoupage administratif de 2002, va être mise en place. Celle-ci va bientôt élire les autorités qui vont désormais gérer la ville. Les structures politiques qui seront mises en place après les élections locales de Juillet 04 vont se superposer à celles qui existent déjà dans la localité. Ces dernières verront leurs rôles transformés dans le cadre de nouvelles attributions et de nouvelles fonctions. L'arène politique locale connaîtra une nouvelle configuration. Ce sont donc des dynamiques politiques locales inédites qui vont s'enclencher et se développer.

Située à environ 180 kilomètres de Niamey, la commune actuelle de Filingué est située au cœur du canton de Kourfèye. Elle est la seule commune urbaine de l'arrondissement de Filingué dont elle est le chef-lieu. Comme beaucoup de localités nigériennes, elle n'était qu'un petit village à la veille de la pénétration coloniale. C'est au cours du vingtième siècle qu'elle a acquis l'importance qu'on lui reconnaît aujourd'hui. En effet, elle devient dès 1901 chef-lieu de canton, puis chef-lieu de cercle. Depuis lors, Filingué se développera progressivement en devenant un véritable centre politique et administratif dans la région, position qu'elle maintiendra après l'indépendance.

Ce rapport va s'attacher à faire le point des pouvoirs locaux dans la commune de Filingué avant la décentralisation. Cette démarche ne va pas sans difficulté. En effet, la commune de Filingué est aussi le chef-lieu de l'arrondissement du même nom, installé depuis 1988. Elle doit composer avec les services de l'arrondissement dont les structures, malgré tout, prédominent dans l'espace local. Il paraît dès lors difficile de faire abstraction de l'environnement institutionnel, administratif et socio-politique dans lequel la commune évolue.

Il est nécessaire ici de préciser que ce rapport rend compte de l'enquête de référence effectuée en avril et mai 2004. Les rapports ultérieurs qui interviendront après les élections locales permettront de préciser certaines données et d'affiner les observations et les analyses présentées ici.

Les résultats de cette recherche seront exposés en deux parties (après une introduction méthodologique qui présentera les démarches utilisées pour réaliser ce travail)

- Une première partie s'attachera à la configuration des pouvoirs locaux à Filingué afin de situer la commune dans son environnement
- Une deuxième partie traitera du processus de décentralisation à Filingué, tel qu'il a pris forme depuis son enclenchement.

Méthodologie

Nous avons utilisé essentiellement une méthodologie qualitative, basée sur l'exploitation d'entretiens et d'observations directes et participantes, orientés vers des groupes stratégiques identifiés à partir d'une enquête collective légère.

Groupe stratégiques	Nombre de personnes rencontrées
Agents communaux	7

Anciens maires	3
Associations	6
Etat local	12
Partis politiques	4
Pouvoirs coutumiers	5
Pouvoirs économiques	2
Pouvoirs religieux	3
Projets	1
Ressortissants	11
Syndicats	1
Total	55

Cette enquête collective a aussi permis de poser les principaux axes à partir desquels le travail de terrain devait s'effectuer. Notre équipe¹ est ensuite restée deux semaines sur le terrain pour collecter des données. Ce travail a largement été facilité par les autorités administratives de Filingué qui nous ont aidés tout au long du séjour². Bien entendu, nous avons aussi travaillé sur la base d'une documentation écrite associant les rapports de l'administration coloniale³ et les rapports de recherche effectuée dans le cadre de thèses⁴, ou de mémoires de fin d'études⁵. En outre, nous avons tiré grand profit de la lecture des mémoires de Léopold Kaziendé⁶ qui, dans sa longue et riche carrière, avait servi à Filingué comme instituteur dans les années 30 et 40. Ces mémoires, en 6 volumes, contiennent des indications intéressantes sur le village pendant la période coloniale, mais aussi sur l'histoire du Kourfèye, à partir de témoignages collectés par l'auteur au cours de son séjour dans la localité.

Par ailleurs, le thème des pouvoirs locaux qui fait l'objet de ce rapport a nécessité l'exploitation de tout l'arsenal juridique produit dans le cadre de la politique de communalisation et de décentralisation actuellement en cours au Niger. Cette documentation juridique permet d'accéder au cadre normatif censé gérer les nouvelles collectivités locales⁷. Par ailleurs, le Ministère du Plan en 1989 a produit une analyse diagnostique de l'arrondissement que nous avons utilisée pour avoir une carte de fonds socio-économique de l'arrondissement⁸.

¹ L'équipe comprend les enquêteurs suivants : Nana Aichatou Issaley, Hamani Oumarou, Boukary Issa, avec la participation de Amadou Oumarou et Aboubacar Tidjani Alou.

² Je remercie le sous-préfet de Filingué pour l'aide qu'il a apportée à notre équipe pendant son séjour à Filingué.

³ Taillandier, Bréchet, Sheurer.

⁴ Gado, 1980

⁵ Bikounlé, 1990 ; Maikabi, 1990.

⁶ Kaziendé, non daté

⁷ Nous n'avons pas pu accéder aux rapports de mission du Haut commissariat qui a effectué des nombreuses missions de sensibilisation dans tout le Niger. Ces rapports, dans les parties qui concernent Filingué, nous auraient permis d'examiner les discussions qu'avaient occasionné les projets de texte relatif au redécoupage administratif ou à la décentralisation.

⁸ Ministère du Plan, 1989.

La commune de Filingué dans son environnement

La commune urbaine de Filingué émerge dans un environnement déjà fortement marqué par l'existence d'une pluralité de pouvoirs institutionnalisés, ayant chacun sa logique propre mais liée par l'appartenance à la même collectivité territoriale, celle de Filingué. C'est pourquoi, il nous a paru indispensable de comprendre cet environnement dans ses différentes dimensions : technico-administrative, politique et socio-économique.

L'environnement technico-administratif : l'Etat local

L'Etat local est représenté à Filingué par la sous-préfecture et les services techniques.

La sous-préfecture

C'est assurément la plus importante forme de l'Etat dans la localité. Ses compétences couvrent l'arrondissement de Filingué qui figure parmi les premières structures de l'administration territoriale au Niger. Celui-ci trouve ses origines en janvier 1901, aux premières heures de la colonisation, et a été un point d'appui fort de la pénétration coloniale. On parlait alors du cercle du Haut Dallol, avec Filingué comme chef-lieu. Il deviendra cercle annexe en février 1902, poste militaire en 1917, subdivision en septembre 1927, cercle à nouveau en août 1956 et arrondissement à partir de 1964, dans le cadre de la loi 64-023 du 17 juillet 1964 (Maikabi 1988).

Aujourd'hui, l'arrondissement que dirige le sous-préfet comprend plusieurs communes rurales et une commune urbaine. A Filingué, la sous-préfecture est symbolisée par une belle résidence, construite sur le modèle de l'ancien fort de la période coloniale. Elle trône au centre ville avec une allure majestueuse qui en fait assurément le cœur du pouvoir. La résidence intègre également les bureaux de l'administration locale. Cette administration dispose d'une structure assez classique : le sous-préfet secondé par un adjoint, un secrétaire d'arrondissement et un agent spécial. Le sous-préfet est le premier responsable de l'Etat. Il préside le Comité technique d'arrondissement (COTEAR)⁹ qui vote le budget de la collectivité, décide des investissements à réaliser à l'échelle de l'arrondissement, approuve les fiches d'opération que soumettent les services techniques de l'Etat dont il assure la coordination. Il dispose en outre, de par sa position dans l'exécution du budget, d'un pouvoir d'arbitrage dans l'allocation des ressources financières locales. Il représente l'arrondissement au Comité technique départemental (COTEDEP).

Toutefois, en dépit de ces dispositions institutionnelles et de la rente de position dont il bénéficie incontestablement, le pouvoir du sous-préfet a été considérablement diminué par le contexte démocratique. Il est intéressant de relever sur le plan sémiologique le mot « commandant », qui a longtemps été utilisé pour le nommer, disparaît désormais du langage. Un autre mot est revenu souvent au cours de notre enquête. Celui de « collectivité ». Il fait référence à la collectivité territoriale présidée par le sous-préfet, qui semble avoir aujourd'hui une identité institutionnelle propre qui la distingue du sous-préfet, qui n'est plus perçu désormais que comme un simple acteur de cette collectivité. En effet, , au niveau local,

⁹ Il s'agit d'une structure consultative, mise en place après la suspension des conseils d'arrondissement, suite au coup d'Etat militaire du 15 avril 1974. Un COTEAR réuni à Filingué le 24 décembre 2003 a rassemblé les personnalités suivantes : le sous-préfet, l'adjoint au sous-préfet, le maire de la ville, les chefs de poste administratif d'Abala et de Balleyara, les 4 chefs de canton de l'arrondissement, les chefs de services techniques de la localité, le commandant de brigade de la gendarmerie. On note aussi la présence des syndicats (la CDTN et l'USTN), des associations (AFN, RDFN, des partis politiques (MNSD, PNDS, UDPS, PPN/RDA, UNI, RDP, CDS).

d'autres pôles de pouvoirs concurrents ont émergé, portés par d'autres types de légitimité. En outre, au sein de son administration, le sous-préfet subit les à-coups d'une politisation poussée de l'administration. Cette politisation, on le sait, a créé une sorte d'effritement de l'autorité de l'Etat. Naguère portée par le sous-préfet, l'autorité de l'Etat se trouve aujourd'hui partagée par d'autres acteurs (partis politiques, associations, ressortissants), tout aussi influents que lui, ayant, autant que lui, un accès privilégié aux décideurs politiques au niveau de Niamey.

L'effritement de l'autorité du sous-préfet est également liée à deux autres facteurs : la crise financière de l'Etat, qui transfère de moins en moins de ressources au niveau des collectivités territoriales, et l'incivisme prévalant, qui diminue ses marges d'action.

« En ce qui concerne les ressources, actuellement, il y a un problème d'incivisme fiscal qui sévit. Ce qui ne va pas faciliter la tâche aux nouveaux élus. Nous, nous avons fait un budget de près de 200 millions. Dans les meilleurs des cas, si on arrive à recouvrer jusqu'à 50% de ces prévisions, c'est déjà une bonne chose. Ça, c'est le problème qu'ils vont rencontrer » (sous-préfet de Filingué, avril 2004)

Enfin, une forte instabilité caractérise ce poste. Entre 1901 et 1957, 47 chefs de subdivision se sont succédé à Filingué et entre 1966 et 2003, 26 sous-préfets. Cette rotation rapide montre que les chefs de subdivision ou les sous-préfets restent rarement en place pendant plus d'une année. (Kio Koudizé : annexes tomes 1 & 2). Ils défilent au fil des aléas politiques et cela participe aussi à l'affaiblissement de la position de sous-préfet, souvent perçu comme une autorité de passage, se souciant peu du développement de la localité, et qui, de toute façon, va partir bientôt.

Les services techniques de l'Etat

La plupart des services de l'Etat sont installés à Filingué à travers des structures déconcentrées. Tout en ayant des liens avec leurs administrations centrales, ils dépendent administrativement de la sous-préfecture. Et, comme elle, ils n'échappent pas à la crise financière de l'Etat telle qu'on peut l'observer un peu partout au Niger.

L'arrondissement de Filingué dispose d'une gamme importante de services techniques¹⁰ : l'éducation, la santé, l'agriculture, les impôts, la justice, le développement communautaire, la santé, les Forces Nationales d'Intervention et de Sécurité (FNIS), la gendarmerie, pour ne citer que ceux qui ont fait l'objet d'investigation.

L'éducation

Il existe plusieurs cycles d'enseignement à Filingué. L'enseignement préscolaire a été institué à partir de 1986 avec la création d'un jardin d'enfants. . D'autre part, parmi les écoles primaires, la plus célèbre est l'école Kaziendé, du nom de l'un de ses premiers directeurs¹¹. Elle a été la première école primaire du Niger (Kio Koudizé 2003 :52). L'école Kaziendé fut un véritable vivier d'où sont sortis la plupart des cadres originaires de la région. Cette école reçoit aujourd'hui l'appui de l'ONG française « Aide et Action ». Filingué a aussi un collège, créé au début des années 60, et un lycée, depuis l'année scolaire 1994-1995

¹⁰ Certains services n'ont pu être enquêtés. Il s'agit de l'hydraulique, du génie rural, du développement social, de la culture, de l'environnement et de l'alphabétisation. Les enquêtes ultérieures les prendront en compte.

¹¹ Selon la liste établie à l'Ecole Kaziendé à Filingué, Léopold Kaziendé est le deuxième directeur de cette école qu'il dirigea plusieurs fois : 1935-1939, 1941-1944, 1948-1957.

La santé

Filingué dispose d'un hôpital de district et de plusieurs Centres de Santé Intégré (CSI) dont l'action est coordonnée par l'Equipe Cadre de District (ECD). Cette équipe comprend une quinzaine d'agents : 4 cadres et 11 auxiliaires. L'Etat et la collectivité territoriale se partagent leur prise en charge. L'hôpital de Filingué est assez bien équipé (un bloc opératoire, un pavillon d'hospitalisation, un service de radiologie, une maternité, un service d'hygiène et d'assainissement, un laboratoire). Mais il souffre d'un manque de personnel spécialisé à l'instar de la plupart des hôpitaux de district du pays. Pas de radiologue, pas d'anesthésiste, pas de chirurgien (Gado 2004 : 8-10). Du coup, l'évacuation vers Niamey reste le recours unique dès que se présentent des cas qui exigent un minimum de spécialisation. L'hôpital dispose de trois ambulances et de trois pick-up. Il bénéficie aussi de l'aide ponctuelle de la collectivité, mais il reçoit également divers appuis de la part de projets allemands, néerlandais et luxembourgeois (en appui à la lutte contre le VIH SIDA), ainsi que de la Banque mondiale. La politique de recouvrement des coûts est également en œuvre à Filingué, ce qui confère au gestionnaire de l'hôpital une position prépondérante dans la hiérarchie fonctionnelle de l'institution.

L'agriculture

Le service d'arrondissement de l'agriculture s'occupe essentiellement de la vulgarisation, de l'encadrement, de l'appui aux producteurs pour la constitution des dossiers, de la programmation et de l'évaluation, du suivi de la campagne agricole, du suivi des marchés. Ces activités sont prises en charge par 4 sections : la vulgarisation agricole, qui n'est plus opérationnelle depuis la fin du Programme de renforcement aux services d'appui de l'agriculture (PRSAA), les statistiques agricoles, l'action coopérative, et la protection des végétaux. Par ailleurs, le service –coordonne sur le terrain 7 districts agricoles, dont 4 seulement sont pourvus en personnel. Au niveau de Filingué, il comprend 4 agents, dont le chef de service, auxquels il faut ajouter l'agent communal de l'agriculture, qui y est hébergé. Le service compte en son sein un bénévole, ancien « civicard » qui est resté à Filingué après avoir accompli ses obligations civiques.

Le service de l'agriculture de l'arrondissement de Filingué ne dispose pas de moyens importants. Il utilise trois motos, probablement un héritage du PRSAA. Quant au véhicule 4x4 qu'il a reçu du Projet agro-sylvo-pastoral (PASP) au moment de sa fermeture, il a été réquisitionné par la sous-préfecture.

Le service rencontre aussi des problèmes d'insuffisance de personnel et de manque d'équipements et de fournitures de bureau. La situation semble si grave qu'elle bloque tout simplement le fonctionnement du service :

« Maintenant, les agents, pour faire les rapports, ils me demandent les bics, le papier, les enveloppes... La collectivité ne prend pas en charge ce type de matériels. Il faut attendre le ministère. Et jusqu'à présent rien. » (chef de service de l'agriculture, avril 2004)

En effet, depuis la fin du PRSAA et du PASP, il n'y a guère de projets d'appui institutionnel sur lequel ce service pourrait compter.. Seul le Projet mesures anti-érosives (PMAE) est présent à Filingué. Celui-ci a ses locaux propres et ses moyens limités ne lui permettent pas d'appuyer le service d'agriculture de l'arrondissement, avec lequel il collabore cependant.

Le service d'arrondissement de l'agriculture n'a pas de lien direct avec la commune. Il travaille essentiellement avec la sous-préfecture à qui il présente régulièrement des fiches d'opération (appui à la production, défense de cultures, et promotion des organisations rurales).

L'hydraulique

Le service de l'hydraulique de l'arrondissement de Filingué a été créé au cours de l'année 2001. Il est animé par deux agents : un chef de service (fonctionnaire titulaire) et un appelé du service civique national. Avant la création de ce service, les activités en matière d'hydraulique étaient exécutées par les services du Génie rural à travers l'Office des Eaux du Sous Sol (OFEDDES).

Le développement communautaire (ancien service du plan)

Il s'occupe plus spécialement de la coordination du développement dans l'arrondissement. A ce titre, il travaille avec les projets de développement et les ONG. On compte, parmi ses ressources les plus importantes la capitalisation au titre de l'arrondissement une somme considérable d'informations stratégiques qui le positionnent en interlocuteur valable pour tous les services qui interviennent dans la région. C'est un acteur clé de l'arrondissement. Il contrôle la banque de données de l'arrondissement pour tout ce qui touche aux questions de développement. Mais il reste un service est démuné. Ses moyens sont modiques. Aussi, dépend-t-il largement des ressources que le sous préfet met à sa disposition.

Le développement social

Un service arrondissemental du développement social a été mis en place en 1994. Il regroupe quatre composantes, à savoir le développement social, la population, la promotion de la femme et la protection de l'enfant. Mais le service reste démuné en personnel. Il ne dispose que deux agents : une assistante sociale (fonctionnaire titulaire) et un appelé du service civique national.

Les impôts

Le centre des impôts de Filingué a été créé en 1993. Il dépend de la Direction régionale des impôts de Tillabéri, elle-même dépendante de la Direction générale des impôts (DGI) à Niamey. Le personnel du centre se limite à 4 personnes : le chef du centre, un agent d'exécution, la secrétaire et le planton. Ses attributions sont l'établissement de l'assiette fiscale et le recouvrement de l'impôt dans l'arrondissement. Ce centre met en avant plusieurs difficultés : le recensement des personnes imposables rendu difficile par la modicité des moyens mis à la disposition du service pour effectuer ce travail ; les inévitables réclamations ; ainsi que toutes les difficultés liées au recouvrement :

« Les gens pensent que payer les impôts, c'est jeter l'argent par la fenêtre. Ils ont le sentiment que l'impôt est perçu par voie d'autorité, que c'est quelque chose de contraignant. De telle sorte qu'il est rare qu'ayant reçu son avis d'imposition, un individu vienne de lui-même payer l'impôt » (chef du centre des impôts, avril 2004)

« Sur le terrain, en général, la population nigérienne ne comprend pas le bien fondé de l'impôt. Les gens savent que c'est une obligation. Mais ils ne savent pas le fondement, le pourquoi du prélèvement de l'impôt. Ils ont une idée un peu sommaire. Ils savent que c'est l'argent. Mais ce n'est pas très ancré dans leur tête. Dès lors qu'ils ne comprennent pas le fondement, ils ont donc des comportements qui ne sont pas de nature à nous faciliter la tâche. Le recensement prend du temps parce que dès que le contribuable vous aperçoit, il disparaît. Dans ce cas, on est obligé de revenir, d'attendre. Pour recenser une seule personne, on est obligé parfois de passer une fois, deux fois, trois fois ... » (chef du centre des impôts, avril 2004)

Le fonctionnement du service repose en principe sur l'appui qu'il reçoit de la collectivité sous la forme d'une mise à disposition de véhicule ou de carburant pour le recouvrement ou encore de la prise en charge des frais de déplacement des agents auxiliaires. Mais la collectivité n'arrive pas toujours à assurer cet appui en raison de ses difficultés financières. Du coup, le service des impôts n'échappe pas à la précarité ambiante des services

de l'Etat puisque son fonctionnement reste dépendant des rares ressources financières qu'il arrive à mobiliser.

Les agents fiscaux ont une forte conscience de leur rôle dans la mobilisation des ressources financières nécessaires au fonctionnement de l'Etat et de la collectivité.

« Il y a un certain nombre d'impôts que nous recouvrons et qui sont rétrocédés aux collectivités. C'est comme si on fait le travail pour les collectivités. Par exemple, 30% de la patente synthétique revient à la collectivité... Sur les taxes foncières et immobilières, 60% des recettes reviennent à l'Etat et 40% à la collectivité... Pour la patente ordinaire, 100% des recettes est rétrocédé- aux collectivités... » (chef du centre des impôts, avril 2004)

La justice

La délégation judiciaire de Filingué a été créée en 1994. Elle est rattachée au Tribunal régional de Niamey. Elle couvre l'arrondissement de Filingué et travaille avec un personnel assez réduit comprenant un greffier en chef et deux agents faisant office de greffiers. Pourtant, ce n'est pas le travail qui manque : une centaine de dossiers dans le pénal, une cinquantaine de dossiers sur les affaires coutumières, principalement les litiges fonciers, pour ne citer que les cas les plus importants.

Dans son fonctionnement, la délégation judiciaire rencontre des difficultés liées au manque de moyens. Les crédits ne parviennent pas régulièrement :

« Il est extrêmement difficile de bien travailler. On n'a pas de véhicule pour le transport, et, dans les litiges de champs, il faut nécessairement qu'on se transporte pour délimiter l'objet du litige. Donc on est obligé, malgré nous, de faire financer le carburant par les parties, sinon c'est l'Etat qui doit prendre ça en charge. Mais ce dernier ne nous envoie pas les crédits. On n'a pas le choix, et les parties, elles, sont prêtes à financer. Il faut voir qu'elles n'ont pas le choix. » (le juge délégué, avril 2004)

« Pour nous, le problème, c'est qu'on ne gère pas notre programme. On est dépendant de ce coté là. Par exemple, je ne peux pas décider d'une mission alors que je n'ai pas de véhicule. Il faut que le véhicule soit disponible, et cette disponibilité ne dépend pas exclusivement de nous... » (le juge délégué, avril 2004)

Par ailleurs, le juge est régulièrement exposé aux tentatives de corruption de la part des usagers :

« Vous savez, la corruption, c'est vrai. Elle revêt plusieurs formes. C'est qu'elle est ancrée dans la mentalité des justiciables. C'est un phénomène social. Même si on a raison, on ne peut aller voir le juge si on n'a pas amené une enveloppe à tous les niveaux. C'est regrettable, mais c'est ça. Maintenant, c'est au juge d'être vigilant. » (le juge délégué, avril 2004)

Les rapports de la délégation judiciaire avec l'environnement administratif de Filingué se limitent aux contacts divers avec les autorités administratives et coutumières, la gendarmerie, et le génie rural (compte tenu de l'importance des relevés topographiques dans les litiges champêtres). La délégation judiciaire dépend directement du Ministère de la justice qui lui transmet ses crédits par le biais de l'agence spéciale du Trésor. Donc, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, il n'y a pas de rapport de dépendance avec l'autorité administrative (sous-prefet).

Les FNIS

Les FNIS à Filingué comprennent 25 éléments toutes catégories confondues. Elles assurent la sécurité au niveau de l'arrondissement et accomplissent aussi des fonctions de police dans la ville de Filingué. Cette dernière fonction est liée à l'absence des forces de police dans la commune. Elles sont aussi utilisées pour la collecte des impôts en raison de

l'incivisme fiscal qui prévaut dans la région. Par ailleurs, la partie nord de Filingué est une zone d'insécurité nécessitant souvent leur intervention.

Au regard de leurs missions, les FNIS souffrent comme les autres services de l'Etat local d'une insuffisance en personnel et en moyens logistiques d'intervention. Ces faiblesses se ressentent surtout au moment des manifestations. Celles-ci ne manquent pas. Rien qu'en 2004, quatre manifestations violentes (-appelées par les syndicats des travailleurs et l'opposition politique-) ont nécessité une intervention des FNIS et la gendarmerie dans la ville de Filingué.

La gendarmerie

La brigade de gendarmerie de Filingué a été créée en 1957. Sa zone d'intervention s'étend sur tout l'arrondissement de Filingué. Elle est compétente pour agir dès qu'il y a coups et blessures, ou meurtre. Les délits les plus fréquents au niveau de l'arrondissement sont les vols et les conflits champêtres.

Comme les autres services de l'Etat à Filingué, l'action de la gendarmerie est limitée par le manque de moyens logistiques : mauvais état du véhicule, qui rend périlleuses les interventions dans les zones éloignées. Le plus souvent, dans ce type de situation, la gendarmerie est obligée de faire appel à la sous-préfecture qui procède à son tour par réquisition pour lui fournir un véhicule d'intervention. D'où la lenteur et le peu d'efficacité souvent constaté dans son intervention.

Il arrive aussi, quand l'urgence le commande que la gendarmerie fonctionne sur fonds propres, notamment pour le traitement des actions criminelles.. Et, en cas de vol, c'est parfois le plaignant qui participe au financement de l'opération en payant le carburant.

La gendarmerie participe au financement de la collectivité, puisqu'elle lui reverse la totalité des amendes qu'elle prélève. En 2003, elle a versé un montant de 2 millions de francs CFA.

La gendarmerie bénéficie aussi de l'action de mécènes, le plus souvent des ressortissants de l'arrondissement de Filingué établis à Niamey. On trouve parmi ceux-ci un ancien ministre de la défense, un ancien sous préfet ayant résidence à Filingué même, un commerçant propriétaire d'une station d'essence. Leurs actions sont multiformes : deux machines à écrire, la réfection de la toiture et de la fenêtre, un don de carburant.

Les dysfonctionnements observables

A Filingué, l'observation du fonctionnement de ces services déconcentrés de l'Etat fait ressortir au moins deux traits communs :

- Un manque de moyens qui fait que les services de l'Etat évoluent le plus souvent dans un dénuement qui compromet leur fonctionnement régulier. Les crédits se sont raréfiés au cours de ces dernières années. Dans la plupart des cas enquêtés, les services ont appris à compter de moins en moins sur les dotations pour fonctionner. « *Rien ne tombe* » ou encore « *Niamey n'envoie plus rien* » semblent être des rengaines classiques. Les services déconcentrés de l'Etat s'attendent à trois sources de financement possibles. (a) Les crédits qu'ils reçoivent de leur ministère de tutelle. Depuis plusieurs années, ces derniers se limitent aux seuls salaires, avec rarement quelques dotations en carburant. (b) Les crédits votés dans le cadre de la collectivité en vue du financement des fiches d'opérations. Ces crédits sont dépendant- des impôts collectés, limités par le fort incivisme fiscal qui caractérise la région de Filingué. Malgré tout, les services dépendent beaucoup de l'appui que la sous-préfecture leur

apporte au titre de la collectivité territoriale, à travers le financement des missions de terrain (réquisition de véhicules, carburant, frais de mission, etc.). (c) La dernière source de financement attendue reste les projets de développement. Pour un service technique, l'existence d'un projet est une véritable manne qui lui permet de fonctionner sans attendre que Niamey affecte des crédits ou que le sous-préfet daigne autoriser quelques dépenses au titre de la collectivité. A Filingué, ces projets sont devenus introuvables. Rares sont les services qui en sont dotés. Même quand ils existent, ils sont gérés par les ONGs au détriment des services techniques qui se trouvent de plus en plus déclassés.

- Un sous-encadrement chronique marqué par l'insuffisance de personnel. Peu d'agents assurent l'encadrement technique du territoire local. En fait, tous les services techniques souffrent de sous-administration. Celle-ci prend deux formes : une première forme est identifiable dans la surcharge de travail des agents en place, en nombre insuffisant et dont les compétences couvrent de vastes territoires qu'ils sont incapables de couvrir physiquement. L'autre forme correspond aux nombreux postes non occupés qui mettent tout simplement le service dans l'incapacité de fonctionner, y compris pour ceux d'entre eux qui sont les mieux lotis comme dans le secteur sanitaire. A cet égard, l'hôpital de district offre l'exemple d'une structure nouvelle, dotée en équipement moderne dûment installé, y compris dans des spécialités comme la chirurgie ou la radiologie. Ce qui correspond à la volonté clairement affichée par le gouvernement d'aller vers une décentralisation fonctionnelle du système sanitaire. Mais cet hôpital n'est que partiellement fonctionnel en raison de l'insuffisance du personnel qualifié. Les médecins spécialistes ne veulent pas venir travailler à Filingué et la région continue d'être dépendante de Niamey dès qu'il s'agit de prendre en charge des cas compliqués. L'absence de spécialiste constitue un manque à gagner pour l'hôpital ou pour les centres de santé qui se comportent comme des centres annexes des structures sanitaires de Niamey.
- Le manque de moyens des administrations publiques locales conjugué au sous-encadrement chronique du territoire qu'elles ont en charge participent de la production d'un Etat local « en attente », à l'image de ces fonctionnaires souvent démotivés, guettant désespérément les ressources de l'Etat ou les projets de développement. Les services vivent la plupart du temps au ralenti et fonctionnent par intermittence au gré des moyens mobilisés.

L'environnement politique de la commune

Deux pôles doivent être considérés : la chefferie traditionnelle et les partis politiques.

*La chefferie traditionnelle*¹²

Trois traits principaux caractérisent la chefferie du canton de Kourfèye.

La chefferie du Kourfèye, une origine coloniale

Avant la pénétration coloniale, le Kourfèye était constitué de plusieurs principautés, le plus souvent indépendantes les unes des autres¹³. Ces principautés se sont formées à partir de

¹² C'est un sujet sur lequel la recherche est extrêmement difficile. Le sujet suscite beaucoup de passions. Dans certains cas, nos enquêtés ont été trop prolixes et se sont exprimés avec beaucoup de rancœur ; dans d'autres cas, ils se sont montrés peu bavards, comme si le sujet était tabou. Donc, nous considérons que les résultats livrés ici ne constituent qu'une première ébauche qui doit nécessairement être approfondie à partir d'enquêtes complémentaires à effectuer ultérieurement.

migrations parties de Shatt où se serait installé Adebur ou Boukar, l'ancêtre fondateur. Selon des traditions bien établies rapportées par Boubé Gado, Adebur eut cinq fils : *Guzuley*, l'ainé, *Goumandey*, *Abshe*, *Hamey* et *Soromme*, le cadet. *Guzuley* complota contre son père et le trône échut à *Goumandey* qui éventa le secret. Les enfants de Adebur mécontents de la faveur accordée à la famille de *Goumandey* se dispersèrent et seront à l'origine des douze villages du Kourfèye précolonial : il s'agit de : Shatt, où les descendants de *Soromme* restèrent, *Tudu*, *Kannya*, *Luma*, *Dirga*, *Makani*, *Gao*, où s'installèrent d'abord les descendants de *Goumandey*, *Gardi*, *Tunfaliss*, *Hilinge* (*Filingué*), *Shikal*, *Iccigiin* (Gado 1980 : 191). On peut dire que ce sont ces principautés qui représentent le Kourfèye précolonial. On remarquera que *Filingué* figure parmi celles-ci, sans être un centre politique.

L'émergence de *Filingué*, en tant centre politique important du Kourfèye, doit beaucoup à la personnalité et au comportement politique de *Mayaki Gado Namaylaya*, au moment de la pénétration coloniale. Celui-ci était un chef de guerre, *Mayaki*. Ce titre lui a officiellement été attribué pour sa bravoure, par les dignitaires du Kourfèye, lors d'une cérémonie spécialement organisée à cet effet. En outre, il était le gendre du chef de *Tunfaliss*, *Goumbi*. *Mayaki Gado Namaylaya*, nommé chef de canton en 1901 par le pouvoir colonial en raison des divers services qu'il lui a rendus, a su utiliser le nouveau dominant, comme l'a fait *Aouta* à *Dosso* (Rothiot 1988), en tissant des liens avec lui, pour se faire distinguer dans le contexte politique local fortement conflictuel qui a marqué le Kourfèye de l'époque. Il a très tôt su tirer parti de sa position pour devenir un relais efficace des nouveaux dominants dans le Kourfèye, jouant lui aussi le colonisateur au détriment de ses rivaux locaux du Kourfèye ou de l'*Imanan* voisin¹⁴. Devenu chef-lieu de canton, le petit village qu'était *Filingué* se développera à mesure que l'Etat colonial imposera son emprise dans la région. Et *Filingué* maintiendra depuis lors sa centralité dans le Kourfèye.

« Tout a commencé avec *Namaylaya*. Celui-ci est allé accueillir les colonisateurs à *Dosso* sur instruction de *Goumbi* (chef de *Tunfaliss*) ! C'est ainsi que tout a commencé. Toute autre version n'est que pur mensonge ». (chef de canton du Kourfèye, avril 2004)

« Comme chef de canton, il eut successivement *Namaylaya*, *Chékou*, *Mallam Seini*, *Tankari Namaylaya*, *Mady Namaylaya*, *Adamou Namaylaya*. *Chékou* et *Mallam* sont les fils de *Seini*. Par la suite, le trône est revenu au petit-fils de *Seini*, *Mallam Souley*, puis à *Rahidou Marafa* (l'actuel chef de canton). Le grand-père de ce dernier, *Boussa*, était le frère aîné de *Namaylaya*. C'est la même famille. Rien n'explique les rivalités actuelles. Ils sont tous de la même famille, descendant du même ancêtre. » (*Beidou Mankara*, un patriarche du quartier *Wannagar Filingué*, avril 2004).

La chefferie du Kourfèye, un centre politique du Kourfèye

Le canton du Kourfèye couvre une superficie de 19.325 kilomètres carrés, dépassant largement les autres cantons de l'arrondissement de *Filingué*. Selon un document produit par le Ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire en avril 2001, le canton compte 170 villages. Chaque village est dirigé par un chef qui dépend directement du chef de canton. En plus des chefs de village, la chefferie de canton coiffe les 18 chefs de quartiers que compte la ville de *Filingué*.

Dans le canton, *Filingué* a fini par s'imposer comme centre politique important par rapport aux autres villages du Kourfèye, comme *Tunfaliss*, *Shikal*, *Luma*, *Gao*, *Tudu*, pourtant bien mieux positionnés avant la pénétration coloniale. Cette prépondérance de *Filingué* n'est

¹³ Selon Boubé Gado, « les traditions des *kurfayawa* n'ont pas gardé le souvenir, fut-il vague d'un commandement *Kurfayawa* unitaire avant *Adabur* qui s'était établi à *Shatt* » (Gado 1980 :193)

¹⁴ Léopold Kaziendé rapporte des informations très intéressantes sur la stratégie utilisée par *Namaylaya* pour se faire coopter par la colonisation

pas sans lien avec sa croissance démographique et les infrastructures publiques que la ville abrite. Il faut ajouter que ce positionnement n'est pas étranger aux ressources politiques que la famille régnante a su accumuler au niveau central à Niamey, à travers une politique d'investissement scolaire qui s'est révélée porteuse en termes de rétribution politique sur l'arène politique nationale.

Parmi les descendants de Mayaki Gado Namaylaya, un de ses fils, Adamou Mayaki, né en 1919 figure parmi les plus hauts cadres de l'administration coloniale et post-coloniale. Il occupa plusieurs postes prestigieux : grand conseiller de l'AOF, conseiller territorial, député, Ministre des affaires économiques et plan, Ministre de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, Ministre des affaires étrangères, ambassadeur, préfet, etc.

Deux de ses enfants, Issoufou Mayaki et Ahmadou Mayaki occuperont également des postes ministériels, le premier sous le régime de Kountché et le second sous la quatrième République dans le gouvernement de Amadou Boubacar Cissé.

Parmi ses enfants, d'autres occuperont des postes importants dans la haute administration.¹⁵

Certains chercheurs n'ont pas hésité à compter la famille régnante de Filingué parmi celles qui ont toujours été présentes dans les différentes équipes gouvernementales qui se sont succédé au Niger.(Niandou Souley 1991), d'où l'influence qu'elle a toujours eu dans la gestion des affaires politiques au Niger. C'est là une ressource qui confère au niveau local un poids non négligeable.

Des conflits multiforme

La chefferie du Kourfèye est traversée par divers conflits de légitimité, mais aussi d'autorité.

a) Conflits de légitimité

Les conflits liés à la légitimité renvoient à deux facteurs distincts : le premier est lié au mode d'installation du premier chef de canton du Kourfèye, et le second concerne le mode de dévolution du pouvoir, et plus particulièrement les conditions d'accès au pouvoir cheffal dans le canton du Kourfèye.

L'installation du premier chef de canton du Kourfèye à Filingué a toujours été ressentie comme une usurpation de pouvoir par les autres principautés du Kourfèye. Mais c'est probablement avec Tunfalis, centre politique de renom pendant la période précoloniale, que ce conflit s'exprime avec le plus de vivacité. En effet, pour les gens de Tunfalis, le pouvoir dans le canton du Kourfèye leur revient de droit en raison de la situation de leur village qui était devenu une sorte de base de défense du Kourfèye. Du coup, ils estiment que la capitale naturelle du Kourfèye, c'est Tunfalis ; et c'est le chef de Tunfalis qui aurait dû devenir le chef de canton du Kourfèye. On retrouve toujours ce ressentiment qui présente la chefferie de Filingué comme une chefferie usurpée avec l'appui du pouvoir colonial. De l'autre côté, à Filingué, on aime à chanter la bravoure guerrière et l'habileté politique du premier chef de canton du Kourfèye, qui a naturellement été choisi par le pouvoir colonial pour ses qualités exceptionnelles, qui font de lui un chef bien légitime qui, au demeurant, a contracté des relations matrimoniales avec la famille régnante de Tunfalis.

En ce qui concerne la dévolution du pouvoir, plusieurs chefs de canton se sont succédé à la tête du canton. Le premier chef de canton du Kourfèye, comme cela a déjà été souligné, est Gado Namaylaya. Il a régné de 1901 à 1927. Il sera remplacé par son neveu Chékou, fils

¹⁵ Seedá, Décembre 2003-janvier 2004, N°spécial, p.7. Voir aussi Chaibou 1999, les biographies de Adamou Mayaki (pp.336-337) et Madi Mayaki (p.337).

de son frère Seini, qui régnera jusqu'en 1939. Chékou a été le principal collaborateur de Gado Namaylaya. Ce fut ensuite au tour de Mallam Seini, frère de Chékou de régner sur le canton de Kourfèye. Il restera au pouvoir jusqu'en 1956. C'est à cette date que Tankari Mayaki Gado Namaylaya accéda à la tête du canton. Il est le fils du premier chef de canton de Filingué. Il régnera jusqu'en 1974. Madi Mayaki Gado Namaylaya prendra le relais. Il sera révoqué en 1981. Après de nouvelles élections, il est remplacé par son frère Adamou Mayaki. Celui-ci démissionna en 1984 pour convenance personnelle. Ce sera Souley Mallam, un petit fils de Seini, frère de Namaylaya, qui sera alors nommé pour le remplacer. Il reste au pouvoir jusqu'en 1993. Jusque là, deux lignages avaient régné : celui de Mayaki Gado Namaylaya (1901-1027), à travers Tankari (1956-1974), Madi (1974-1981) et Adamou (1981-1984), et celui de son frère Seini, à travers Chékou (1927-1939), Mallam Seini (1939-1956), et Souley Mallam. (1984-1993). Le chef de canton actuel, Rahidou Marafa est au pouvoir depuis 1993. Il est le petit-fils de Boussa, autre frère de Namaylaya. Son avènement à la tête du canton de Kourfèye ouvre l'accès au pouvoir à un autre lignage co-latéral. Cette tendance à l'ouverture de la chefferie à d'autres lignages co-latéraux accrédite l'idée d'un ancrage de la chefferie de canton du Kourfèye dans la famille Débakoy. Débakoy est le père de Gado Namaylaya, mais aussi de Seini, Boussa et Moussa. C'est lui qui conduisit la migration de sa famille de l'Adar (Jibalé) vers le Kourfèye. Il avait d'abord résidé à Toudou avant de s'installer définitivement à Filingué (Salifou : 1986)

Bien entendu, les controverses familiales ne manquent pas. Pour certains, la chefferie doit rester dans la famille du premier chef de canton, Namaylaya. Seuls ses fils et leurs descendants peuvent accéder à la chefferie. Et de considérer le règne de Chékou comme une simple régence. Ce qui ne fut pas du tout le cas puisque Chékou a été régulièrement nommé chef de canton, tout comme son frère qui lui a succédé. Pour d'autres, l'accès à la chefferie doit être réservée à l'ensemble des descendants de Débakoy. Dans ces conditions, la situation actuelle, qui fait du lignage de Namaylaya un lignage parmi d'autres, est tout à fait normale et obéit à la logique des choses. Aujourd'hui, c'est cette deuxième interprétation qui prévaut puisque la Cour Suprême, dans un arrêt rendu en la matière, le 4 octobre 1995, pose que « la transmission de la chefferie du Kourfèye se fait aussi bien en ligne directe qu'en ligne collatérale »¹⁶.

De toute évidence, l'ouverture de l'accès à la chefferie aux autres lignages issus de Débakoye reconfigure le fondement du pouvoir coutumier dans le Kourfèye en le rattachant non pas au premier chef de canton adoubé par le pouvoir colonial mais au père de celui-ci, puisqu'au regard de l'histoire du Kourfèye au 20^{ème} siècle on observe que les chefs se sont recrutés aussi bien dans la famille de Namaylaya que dans celles de ses deux frères, dont les descendants sont donc devenus au fil du temps des ayant-droit au trône du Kourfèye.

b) Conflits d'autorité

L'entretien que nous avons eu avec le chef de canton laisse entrevoir l'existence de conflits d'autorité entre lui et d'autres acteurs émergents de l'arène politique locale à Filingué. Ces conflits prennent plusieurs dimensions qui mettent à jour les enjeux de pouvoir tels qu'ils se manifestent dans le canton du Kourfèye.

- Le chef de canton n'est pas associé à la répartition des investissements publics dans les villages relevant de sa juridiction.

¹⁶ Arrêt n°95-17/A du 4 octobre 1995, in République du Niger, les principaux arrêts de la cour suprême, n°30, Année 95, édition 1998. pp. 290-292.

« Autrefois, le chef de canton était informé des réalisations qui devaient se faire dans les villages. Notre présence sur les lieux avait de l'influence sur les populations, celles-ci étaient plus disposées à entretenir les infrastructures parce qu'elles savent que le chef de canton a été impliqué. Maintenant, nous, les chefs de cantons, sont contournés ; ils apprennent par la suite que des classes ou des puits sont réalisés dans certains villages. Et, en cas de dégâts, on sollicite la présence du chef pour faire construire des clôtures... Tu te rends compte, de petits villages dont l'impôt ne dépasse pas 40.000 ou 50.000 francs CFA disposent de trois puits. Alors que d'autres villages n'ont même pas un seul puits. Et l'Etat ne sait rien de tout cela. Il se fie aux dires des techniciens. Tu vois, lorsque le chef de canton lève la voix, on le dénigre, on le salit. Tu vois, trois puits pour un petit village qui verse à peine 40000 FCFA d'impôts. Ou alors, on va installer un château de plus de 100 millions ou de 150 millions dans un village alors que cette réalisation devrait se faire ailleurs. Et lorsque tu parles, on se plaint. Cela veut dire que quand tu n'as personne, on ne fera rien pour ton village. Et ce sont les hommes politiques qui luttent pour les populations de leur village et nous le savons tous. » (chef de canton du Kourfèye, avril 2004)

- Il est un acteur marginal dans la mise en œuvre des projets de développement

« Comment comprendre que des chefs de village puissent collaborer avec des projets de développement sans que le chef de canton ne soit informé ? Comment comprendre que des chefs de village soient invités à l'extérieur par des projets sans que le chef de canton ne soit avisé ? Ni le chef de village, ni le projet n'avisent le chef de canton. Le chef de canton n'est informé que la veille du départ. C'est de là que le problème pourrait surgir. Si l'Etat ne définit pas le rôle de chacun, les prérogatives de chacun, cela voudrait-il dire chacun fasse ce qui lui plaît ? Le chef de village a toujours été sous l'autorité du chef de canton. C'est lui qui a de tout temps été invité et c'est à lui de revenir rendre compte à ses chefs de village et sa population. » (chef de canton du Kourfèye, avril 2004)

Ces propos du chef de canton du Kourfèye reflètent les dures réalités auxquelles il est confronté quotidiennement dans l'exercice de ses fonctions. Son pouvoir s'amenuise de plus en plus face à des acteurs qui le concurrencent dans le contrôle et l'allocation des ressources locales. D'ailleurs son cas n'a rien de singulier. En fait, au delà des interférences locales, Filingué se spécifie aussi par la fréquence des immixtions de Niamey dans la gestion des affaires locales. On relève, dans son histoire récente, un chef de canton démis de ses fonctions en 1981 par le Ministre de l'intérieur, un autre qui a dû démissionner en 1984, trois ans seulement après sa nomination, et l'actuel chef qui a été nommé dans des conditions extrêmement litigieuses puisqu'il a fallu que la Cour suprême se prononce à propos de son éligibilité¹⁷.

Il va sans dire aussi que le nouveau redécoupage administratif constitue un facteur d'inquiétude pour la chefferie de canton qui doit désormais compter avec les quatre communes que comptera son territoire. En plus de la commune urbaine de Filingué, on compte les communes rurales de Abala, Shikal et Sanam. La mise en place d'autorités élues dans ces nouvelles communes crée des zones d'incertitude complémentaires dans la gestion du pouvoir cheffal.

Les partis politiques

Les partis politiques demeurent des acteurs à part entière dans la vie locale. La plupart des partis présents à Niamey sont représentés à Filingué comme en témoignent les prochaines élections locales.

¹⁷ Voir Supra. L'arrêt de la cour suprême a été appliqué mais elles continuent de susciter des controverses.

Les partis politiques et leur implantation locale à Filingué

La commune de Filingué évolue au rythme de la vie politique nationale. Le PPN/RDA¹⁸ a été longtemps prédominant en raison de sa position de parti unique de fait, supplantant le Sawaba, l'autre force politique rendue illégale au début des indépendances. Avec le régime d'exception, le MNSD¹⁹, parti-Etat a aussi connu ses heures de gloire dans la commune. C'est d'ailleurs sur ce capital initial que le MNSD Nassara va s'appuyer pour se construire avec l'avènement du multipartisme. Depuis le début des années 90, le pluralisme politique s'enracine progressivement dans la sous-région. La géographie politique de la commune fait ressortir une carte à l'image des rapports de force au niveau national. En fait, il est difficile de dépasser ces appréciations générales qui ne disent que peu de choses sur la représentativité de chaque parti politique présent sur l'arène locale.

Les résultats disponibles depuis les dernières élections législatives et présidentielles de 1999 sont globaux et concernent tout le département de Tillabéri. Ils ne font pas ressortir le poids respectif de chaque parti dans l'arrondissement. Les treize députés élus dans la circonscription de Tillabéri à l'Assemblée Nationale montrent une large domination du MNSD qui s'approprie près des 2/3 des sièges du département :

MNSD8	
PNDS ²⁰	2
CDS ²¹	1
RDP ²²	1
ANDP ²³	1

Les députés élus dans l'arrondissement de Filingué sont au nombre de 3. Ils se répartissent de la façon suivante :

MNSD1	
PNDS	1
CDS	1

Le député rattaché à la commune de Filingué est un militant du PNDS. Il est originaire de Shikal. C'est un commerçant.

« Si on fait le point en termes de députés, je pense qu'actuellement les partis politiques qui sont avec le pouvoir sont quand même dominants, bien qu'il y ait un député de l'opposition qui doit être du Kourfèye ». (un ressortissant de Filingué, mai 2004).

Cette répartition ne permet pas de juger du poids effectif de chaque parti, puisqu'en définitive ce sont les états-majors des partis qui désignent, en fin de compte, les députés qui siègent à l'assemblée nationale (Alhada 2003 : 46). Les prochaines élections locales nous permettront d'avoir une idée plus précise du poids respectif de chaque parti dans la commune.

¹⁸ Parti Progressiste Nigérien, section du Rassemblement Démocratique Africain.

¹⁹ Mouvement National pour la Société de Développement

²⁰ Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme

²¹ Convention Démocratique et Sociale

²² Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès

²³ Alliance Nationale pour le Démocratie et le Progrès

Quelques traits significatifs de la vie politique locale

- La forte politisation

La politique est au goût du moment. Tout le monde la pratique et chacun adhère à un parti. Et personne ne semble échapper à cette lame de fond qui s'est enclenchée à partir des années 90.

« Aujourd'hui, tout le monde fait de la politique. Seulement, ce n'est pas tout le monde qui en profite » (un commerçant de Filingué, avril 2004)

En fait, nul n'échappe à cette politisation, qui se manifeste à tous les niveaux de la vie économique et sociale.

- Le poids des partis politiques dans l'Etat local

En fait, les partis capitalisent une forte influence sur la scène politique locale et jouent un rôle important dans la cooptation des responsables administratifs. Sous-préfet, adjoint au sous-préfet, et maire restent, malgré la neutralité officiellement attachée à leur fonction, avant tout des militants récompensés pour le travail accompli pendant les élections ou des militants envoyés en mission dans la localité pour renforcer le poids de leur parti. Ce n'est pas la fonction la plus apparente, mais elle n'en reste pas moins centrale. Chaque responsable a son étiquette partisane. Et la répartition des postes au niveau local est le fruit d'un équilibre savamment dosé au sein de l'alliance au pouvoir.

Vis à vis des responsables de l'administration publique, les structures locales des partis jouent un rôle d'appui politique mais aussi de censeur pour le bureau politique qui peut ainsi évaluer, à tout moment, la performance politique du militant promu dans les fonctions administratives.

Cependant, les partis ont très peu d'activités de mobilisation et de sensibilisation hors campagnes électorales. Ils sont perçus comme n'ayant une vie active qu'au moment des élections :

« Les partis politiques, c'est au moment des campagnes seulement qu'ils visitent les villages parce qu'ils ont besoin d'eux et de leur soutien... » (un agent de la commune de Filingué)

C'est là un paradoxe intéressant à relever. La forte politisation contraste fort avec le peu d'activités des partis dès lors qu'on sort des périodes électorales.

- L'influence des commerçants

Au niveau local, les partis politiques sont le plus souvent dirigés par des commerçants. Ceux-ci sont en même temps responsables locaux des partis, et membres des bureaux des syndicats patronaux. C'est probablement l'exiguïté du marché politique local qui favorise ce chevauchement (*straddling*) des acteurs, qui sont à cheval sur plusieurs postes politiques à la fois. Le poids des commerçants, déjà observable à l'échelle nationale, a fini par s'imposer au niveau local, doublant largement les fonctionnaires qui paraissent plus frileux :

Q : Comment expliquez-vous l'entrée massive des commerçants dans le parti ?

R : C'est une question de conviction. J'étais commerçant dans un petit village, X ; quand les gens de Taraya sont venus dans la localité et scandaient "Taraya, l'intelligence", je e rétorquais en les traitant d'idiots. A l'époque, j'ignorais le sens du slogan. C'était nouveau pour nous. Nous ne connaissions que le RDA et le Sawaba, ensuite le MNSD parti-Etat, ensuite la CDS. Il faut dire que l'entrée au parti s'est faite tardivement. Et puis, à sa création, le parti était dirigé par des intellectuels exclusivement...

Q : Selon vous, quelle catégorie sociale est dominante dans le parti ?

R : Ici, à Filingué, les intellectuels sont de plus en plus réticents à afficher leur appartenance au parti. C'est pourquoi il n'y a pas assez d'intellectuels. Les commerçants sont plus

nombreux. Nous, les commerçants, nous n'avons peur de rien, ni de personne. Les intellectuels par contre se retranchent de peur d'être indexés. Il arrive que des enquêtes soient conduites dans le sens de dénicher les fonctionnaires qui sont du parti au pouvoir et ceux de l'opposition. Pour ces raisons, les fonctionnaires, membres du PNDS, quoique nombreux, refusent de se montrer » (un membre du bureau du PNDS à Filingué, avril 2004).

« Les catégories les plus nombreuses dans le parti, ce sont les commerçants et les couches pauvres. Par le passé, on dénombrait peu de fonctionnaires, maintenant ces derniers sont revenus. » (un membre du bureau du MNSD de Filingué, avril 2004).

La prépondérance des commerçants dans les partis répond surtout à cette logique du financement de la politique :

« Par exemple, si on veut faire des missions, on n'a pas un commerçant auprès duquel on peut s'adresser pour dire "voilà ce qu'on veut faire", c'est un handicap. Et en cas de cotisations, on va vers les fonctionnaires. Et quand on regarde le parti, c'est à travers les cadres fonctionnaires qu'on a pu implanter le parti, ici à Filingué. Puisque dès qu'il y a problème on va vers eux. Et c'est eux qui contribuent. Il y a des moments où on est obligé de verser un certain montant mensuel. C'est suite à cela qu'on arrive tout de même à faire vivre le parti. Mais on n'a vraiment pas de commerçants influents qui puissent nous aider. Avec les fonctionnaires, il faut attendre la fin du mois pour nous. Mais le commerçant, s'il est posé, même avant la fin du mois, ce dernier peut nous aider. » (un membre du bureau du PNDS à Filingué, avril 2004).

- La corruption

L'observation du travail de mobilisation fait ressortir l'existence d'une corruption politique systématique :

« A l'heure actuelle, on ne peut pas convaincre les gens avec le verbe. Même quand tu réunis les gens pour leur expliquer quelque chose, ils vont dire que ce monsieur les a vraiment convaincus. Mais ils ne croient pas à ce que ce dernier a dit. Mais si quelqu'un vient leur donner 5000 FCFA, ils croiront plus à ce dernier... C'est ce qui a gâté la politique au Niger. » (un membre du bureau du PNDS de Filingué, avril 2004)

- Le rôle des femmes

L'exemple de la mobilisation politique des femmes, qui disposent pourtant de leurs organisations féminines au sein des partis politiques, est significatif des difficultés liées à cette entreprise.

« Si vous réunissez les femmes, par exemple de 8 heures à 14 heures, il faut quand même leur offrir la nourriture. Là, la petite cuisine là que l'on fait attire d'autres. Ou bien quand un Monsieur vient de Niamey, il dit "tenez, c'est pour le thé". Le peu qu'elles se partagent, 200 FCFA, 300 FCFA, 500 FCFA, cela montre que l'on s'occupe vraiment d'elles. Vous voyez. Dès qu'un nouveau parti se crée, chacun ira se faire enregistrer pour avoir sa part... Une femme peut vous dire qu'elle veut des habits. Dans le parti, quand il y a des pagnes, si une femme n'arrive pas à se faire habiller par son mari, elle portera le pagne du parti. Et quand il ose parler, elle lui répondra qu'elle a eu un pagne et qu'elle l'a porté. C'est les moyens qui font que les femmes ne sont pas mobilisées. Si on dit qu'il y a un leader qui vient ici, et on sait les largesses de ce dernier, tout le monde sortira pour l'accueillir » (un membre du bureau du PNDS de Filingué, avril 2004)

Ainsi, le poids de l'argent est devenu un facteur déterminant dans la politique et renforce la prépondérance des commerçants. Hors période électorale, il est difficile de mesurer le poids réel des partis en présence.

Un environnement associatif foisonnant

Le monde associatif de la commune de Filingué rassemble un ensemble disparate de structures. On y distingue les associations nationales ayant des activités à Filingué et les associations locales dont le rayon d'activité s'étend au cadre régional ou départemental.

Les associations de défense des droits de l'homme

L'Alliance Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme (ANDDH) et Démocratie, Liberté, Développement (DLD) disposent chacune d'un représentant à Filingué. Ces associations sont peu actives, n'ayant que de rares contacts avec leur siège. Elles participent cependant à la vie publique locale à travers les invitations qu'elles reçoivent de la sous-préfecture ou de la mairie pour participer au COTEAR ou au Comité technique communal (COTECOM). Elles recrutent leurs militants dans le petit monde des fonctionnaires de la ville, qui éprouvent manifestement des réels problèmes de mobilisation.

Les associations professionnelles

L'Union des Syndicats des Travailleurs du Niger (USTN) est représentée à Filingué. Mais ce syndicat est aujourd'hui supplanté par la Confédération Démocratique des Travailleurs du Niger (CDTN) qui est beaucoup plus visible en termes d'activités de mobilisation. En outre, plusieurs opérateurs économiques, appartenant à des partis politiques de la majorité comme de l'opposition, sont membres du syndicat des commerçants du Niger. Leurs activités se déroulent dans le cadre d'une représentation locale de cette organisation.

Les associations de développement

Ces associations sont nées dans le sillage de la démocratisation des années 90. La plupart existent dans la région depuis le début de l'année 2000 et participent à l'exécution de certains projets de développement, tâche qui relevait initialement des attributions des services techniques de l'Etat. C'est le cas de l'ONG ABC Ecologie qui intervient dans tout l'arrondissement de Filingué dans le cadre du Projet de Réduction de la Pauvreté (PRP), un projet financé par la Banque africaine de développement (BAD)

D'autres associations travaillent au niveau du département de Tillabéri ou de l'arrondissement de Filingué, à l'exemple de l'Appui au Renforcement des Organisations Paysannes (AROP), de Homme, Environnement et Développement (HED) « Tamat », de Albarka, ou du Groupe de réflexion et d'action pour le développement Local à Filingué (GRADELFI) « Tsari ». Ces associations participent, à l'instar des associations et ONG nationales, à la tendance générale déjà observée d'une prise en charge des activités de certains projets par des associations locales, en lieu et place des services de l'Etat.

Dans le Kourfèye, il convient aussi de souligner, depuis le début des années 2000, l'émergence d'un nombre important de groupements de producteurs. Le service d'arrondissement du développement communautaire recense plus d'une centaine de groupements, principalement dans la ville de Filingué et dans le village de Tunfalis. Rien qu'en 2000, 60 groupements ont été mis en place ; 47 en 2002 et 16 en 2003. Ces groupements interviennent dans les domaines les plus variés : embouche ovine et bovine, commercialisation de produits agricoles, crédits, petit commerce. C'est un phénomène intéressant qu'il serait intéressant d'observer pour comprendre les raisons de ce foisonnement et l'engouement qu'il provoque. D'autant qu'on sait qu'il n'est pas sans lien avec les possibilités d'accès au micro-crédit ouvertes par le programme spécial du président de la république.

L'environnement économique

La commune de Filingué a de multiples potentialités (Millet 1995). L'agriculture et l'élevage constituent incontestablement ses deux mamelles. L'agriculture, comme un peu partout au Niger, reste tributaire des caprices de la pluviométrie, malgré l'existence du Dallol Bosso qui longe l'arrondissement du nord au sud. Pour sa part, l'élevage constitue une

ressource appréciable, fortement porteuse, comme en témoigne le marché de bétail de Filingué. Celui-ci attire des acheteurs provenant de toute la région mais aussi du Mali et du Nigéria.

Le commerce est pratiqué, comme en témoignent les nombreuses petites boutiques qu'on repère dans la ville de Filingué. Mais il est limité par la morosité économique ambiante:

« Le commerce n'est plus ce qu'il était avant. Les choses ont beaucoup changé. Aujourd'hui chacun se plaint du manque d'argent. Les gens s'accrochent seulement. Tout est devenu cher. Au moment où les choses marchaient bien, au bout d'une ou de deux semaines, nous nous rendons à Niamey régulièrement chercher des marchandises. Aujourd'hui, on peut faire deux mois avant d'aller à Niamey. Cette irrégularité indique que les choses ne sont pas florissantes ». (un commerçant de Filingué, avril 2004)

Cette situation trouve sa traduction dans la récession économique que certains classent au rang des difficultés majeures gérées par les populations de Filingué :

« Q : A quelles difficultés les populations de Filingué sont confrontées ?

R : Le manque de sous ! Tout ce qu'on demande, on dit qu'il n'y a pas d'argent, alors que nous sommes certains que les impôts sont payés. Nous ne savons pas seulement là où l'argent passe. Toujours ils pleurnichent qu'il n'y a pas de sous. ». (un commerçant de Filingué, avril 2004)

Peu de sociétés sont installées à Filingué : SEEN²⁴, NIGELEC²⁵, SONITEL²⁶, une station d'essence, quelques entrepreneurs en quête de marchés publics qu'un Etat local sans ressources pourrait difficilement octroyer.

Même les marchés hebdomadaires, ceux de Filingué, Louma, Gao, Talcho, Bakin Toullou, Sabon Gari..., qui constituent les poumons de l'économie locale, traversent une période de récession :

« Vous savez, maintenant les marchés ne se remplissent plus comme avant. La plupart des gens ont quitté et bon nombre des commerçants ont vu leur chiffre d'affaires baisser. » (un commerçant de Filingué, avril 2004)

Enfin, il faut relever le fort exode rural qui vide la région d'une partie importante de ses bras valides dès que les récoltes sont engrangées.

L'environnement des projets

Bien que de nombreux projets déploient leurs activités dans l'arrondissement de Filingué, peu d'entre eux sont installés dans la commune. Celle-ci est aujourd'hui à l'écart de ces ressources, depuis que le Projet de gestion des terroirs de Filingué (PGTF)²⁷ et le Projet agro-sylvo-pastoral (PASP)²⁸, ont clôturé leurs activités. Seul le Projet mesures anti-érosives (PMAE) de la coopération allemande y est encore actif. Jouissant d'une autonomie fonctionnelle totale, il dispose de locaux propres et d'une administration spécifique. Aucun service de l'Etat ne bénéficie directement de ses infrastructures. La ville de Filingué semble avoir été désertée par les projets. Leur absence au sein des administrations est visible. Les projets, on le sait, fournissent aux administrations publiques un appui recherché, de par les moyens de fonctionnement qu'ils mettent à leur disposition. Et, pour la ville, ce sont des opportunités d'affaires diverses qu'ils offrent en termes de marchés. L'hôpital de district, l'un

²⁴ Société d'Exploitation des Eaux du Niger

²⁵ Nigérienne d'électricité

²⁶ Société Nigérienne de Télécommunication

²⁷ Un projet de la coopération française financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

²⁸ Un projet de la coopération allemande

des rares services de l'arrondissement à bénéficier encore d'un projet (PASSP/Santé II), s'illustre par la splendeur de ses locaux et par l'équipement qu'il peut arborer, contrastant avec l'état général des bâtiments publics. Le passage de projets dans les services est généralement attesté par l'existence de carcasses de véhicules ou d'équipements de bureaux hors d'usage antérieurement acquis. Dans les collectivités territoriales, les projets constituent une véritable manne, fournissant aux responsables administratifs et techniques des ressources de fonctionnement qui autrement font défaut. Dès lors, on peut comprendre toute l'importance de la stratégie déployée au niveau local pour «attirer les projets de développement». A cette stratégie participent également les ressortissants de l'arrondissement évoluant dans les différentes administrations centrales de Niamey. Ceux-ci, dans la plupart des cas, utilisent leurs diverses positions pour orienter vers leur terroir les activités des projets. Cette démarche est ambivalente puisqu'elle constitue aussi, pour eux, un moyen d'accumulation de ressources politiques convertibles au moment des élections.

L'environnement religieux

A Filingué, l'islam reste la religion dominante. Rares sont les villages qui ne disposent pas d'une mosquée. Tunfalis et Louma comptent chacun jusqu'à 12 mosquées. Par ailleurs, l'existence à Filingué et Tunfalis d'érudits ayant effectué le pèlerinage à la Mecque à pied manifeste l'ancienneté de l'implantation de la religion islamique. On relève aussi l'existence d'une tradition d'études islamiques vers le Nigéria où beaucoup de savants musulmans de la région se sont formés. En outre, Filingué n'échappe pas à la diversité des courants religieux qui ont pris forme au Niger au début des années 90. L'Association islamiste du Niger (AIN) y est présente. Mais elle compte désormais avec d'autres associations concurrentes dans le champ religieux. La plus visible est probablement l'Association Alkitabbal Sunna, née d'une scission de l'association Adini Islam, interdite après les manifestations qu'elle a organisées pour protester contre le Festival International de la Mode Africaine (FIMA).

Mais au delà de cet ancrage incontestable de l'islam, la région est connue pour avoir été un des berceaux de l'animisme au Niger. Par exemple, Chikal est connu pour être un des berceaux du mouvement hawka au Niger (Olivier de Sardan 1993 : 163-213). Cependant, il faut reconnaître que ces pratiques religieuses sont visiblement en perte de vitesse, voire marginalisées. Cependant, même si la ville de Filingué n'est pas le foyer le plus actif de l'animisme dans le Kourfèye, elle n'en garde pas moins des traces visibles, à travers l'existence d'organisation ouvertement animiste reconnue dans ses activités. Deux cérémonies subsistent toujours :le *Chan Itché* et le *Yenandi* qui sont toujours pratiquées à des périodes bien précises de l'année. Par ailleurs, il existe à Filingué un Sarkin Bori, reconnu comme tel dans la ville. Une femme assume actuellement cette fonction de Serkin Bori.

« Le *bori* était autrefois aussi fort que l'islam d'aujourd'hui. Tout le monde faisait le *bori*. Les rituels accompagnaient tous les événements de la vie, la guerre, la bravoure. Mais cela a complètement disparu aujourd'hui. Autrefois, toutes les familles étaient concernées. La religion musulmane a eu raison de ces croyances. Il faudrait dire qu'autrefois, nous n'étions pas nombreux démographiquement...

Aujourd'hui, le *bori* ne joue plus aucune fonction. Autrefois le *bori* avait une fonction, il exauçait les vœux ;il aidait à réaliser des prouesses dans les champs. Autrefois, le *bori* avait pour rôle d'exorciser. Il permettait de chasser les mauvais esprits. Maintenant, ça n'a pas de sens. C'est le folklore. Autrefois, tout le monde croyait fortement au *bori*...

Ceux qui y croient continuent aujourd'hui les rituels. Mais cela ne sert à rien. En tout cas, pas comme autrefois. Autrefois,, toutes les prédictions faites se réalisaient. Le pèlerinage était mal perçu. Des corans ont même été brûlés dans ce village, sans qu'il ne se passa quelque chose. Aujourd'hui, les gens sont fortement islamisés » (un patriarche du quartier Wannagar ; avril 2004)

Le christianisme est peu présent dans la région. On n'identifie qu'une église baptiste évangélique, fréquentée surtout par quelques étrangers (marchands yoruba par exemple). implantés à Filingué

Les ressortissants : enfants du pays ou fils du terroir

Par ressortissants, il faut entendre « les fils du pays ayant réussi dans les sphères politico-administratives ou économique locale ou nationales. Il s'agit de personnes originaires du terroir ayant émergé à la faveur du jeu politique partisan local en raison du clientélisme politique ou de leur poids économiques ou de par leur fonction au niveau de l'appareil central de l'Etat. Ces derniers influent de manière considérable dans les secteurs de la gestion quotidienne de l'arrondissement en opposition ou en synergie avec les administrations nommées évoluant au gré des changements politiques intervenus dans le pays » (PASEL :22).

Les ressortissants constituent aujourd'hui un pôle important de pouvoir dans le canton du Kourfèye. Ils suivent la vie du canton avec beaucoup d'attention et interviennent dans la gestion quand cela leur paraît nécessaire :

« A chaque fois que la nécessité d'une action se fait sentir, les ressortissants interviennent. Par exemple, en cas d'épidémie, ils ont l'habitude de payer des vaccins pour la population. J'estime que c'est une bonne action. Ils distribuent aussi des vivres. » ». (un commerçant de Filingué, avril 2004)

« Cette élite politico-administrative intervient dans le champ de la gestion des ressources naturelles et des conflits y afférents. » (D2000 : 29)

Nous n'avons pas trouvé d'association en activité qui les réunisse, comme on en voit un peu partout au Niger. Le plus souvent, leurs actions semblent liées à une situation conjoncturelle à laquelle ils apportent des réponses ponctuelles, soit en intervenant au niveau local, soit pour faire avancer les dossiers de la localité au niveau de la capitale. Du coup, les ressources qu'ils accumulent ne sont pas collectives mais bénéficient surtout à des individus qui se sont distingués par leurs activités de mécènes.

Une genèse de leur émergence dans les arènes politiques locales permet d'identifier deux étapes distinctes :

- La première étape est en lien direct avec le rôle joué par les membres de la famille du chef de canton dans la politique nationale. Ceux-ci ont occupé, comme on l'a vu, divers postes d'autorité à Niamey (Niandou Souley 1991 ; Seeda 2003-2004 : n°16-17). Cette prééminence est ambivalente. Elle leur permet d'intervenir à divers niveaux de la vie politique locale en utilisant les ressources multiformes accumulés à partir des positions qu'ils occupent au niveau national, tout en leur permettant de se poser en porte-parole attitré de la région ou de leur village.
- La deuxième étape de cette émergence des ressortissants coïncide avec l'enclenchement du processus démocratique. Celui-ci permet d'élargir l'assiette des ressortissants qui interviennent dans la vie politique locale. Leurs origines sociales se sont diversifiées. A beaucoup d'égards, les partis politiques naissant au début des années 90 se sont aussi appuyés sur ces ressortissants pour pénétrer la région. Aujourd'hui ceux-ci rivalisent pour contribuer à son développement à travers les actions de mécénat qu'ils entreprennent. Ils se constituent ainsi un capital social convertible au moment des élections qu'ils mettent à profit pour renforcer la position de leur parti dans la région et la leur dans le parti.

La commune de Filingué face à la décentralisation

Genèse de la commune de Filingué

Dans l'histoire de la communalisation au Niger, la création de la commune de Filingué participe de la 4^{ème} phase du processus de municipalisation (ces 4 phases se limitant à des communes urbaines, et sans élections). La 1^{ère} phase commence pendant la période coloniale avec la création des communes de Niamey et de Zinder en 1954 et de Maradi en 1955 (Bikounlé 1990 :23-24). La 2^{ème} phase s'enclenche à partir de la réforme de 1964. Les communes de Niamey, Maradi et Zinder sont réinstallées dans le cadre des nouvelles dispositions législatives (Bikounlé 1990 :42). Une nouvelle commune sera créée à Tahoua en 1967 (Bikounlé 1990 :49). La création de la commune de Filingué est prévue dans le cadre d'une 3^{ème} phase de communalisation en 1972, en même temps qu'Agadez, Dosso, Dogondoutchi, Birni N'Konni, Tessaoua et Tibiri²⁹, mais elle ne sera effectivement installée qu'en 1988, avec la 4^{ème} phase de communalisation, en même temps que les communes de Téra, Tillabéri, Madaoua, Magaria, Mirriah, Dogondoutchi, Tessaoua, Tibiri, Matankari et Tamaské. Son premier maire s'appelle Kailou Mohamed. Il a été nommé le 14 janvier 1989 (Bikounlé 1990 :55-56). Aujourd'hui, Filingué est à son 13^{ème} maire. Il porte le titre d'administrateur délégué depuis 1998.

Les origines professionnelles des maires qui se sont succédé à Filingué sont variées : on compte 4 administrateurs, 7 enseignants, un cadre des postes, un agent des banques. Par ailleurs, sur les 13 maires qui ont servi à Filingué, 2 sont des femmes : une institutrice et une cadre des postes (annexe 1). Il ressort aussi de ce comptage une forte instabilité des maires. Ils ne restent jamais longtemps en poste. On peut estimer, de 1989 à nos jours, à 14 mois la durée moyenne du séjour d'un maire à Filingué. Les anciens maires se plaignent tous du fait qu'ils n'ont pas eu le temps de mener leur politique à terme avant leur remplacement. Et le maire en poste ressent les mêmes frustrations car il regrette déjà son futur départ avec les élections locales de juillet 04 qui approchent à grands pas.

Au moment de son installation, la commune de Filingué comprenait 17.431 habitants dont 15.530 pour l'agglomération de Filingué, répartis en 18 quartiers, plus le village de Tunfalis qui se prolonge aujourd'hui sur la ville de Filingué, et 1.901 habitants pour les villages environnants de Yanta, Bangir et Fakey intégrés à la commune (Bikounlé 1990 :56). La population de Filingué est caractérisée par une forte hétérogénéité. Les langues dominantes sont le haoussa et le djerma. On y rencontre les peulh, les touaregs et des communautés étrangères du Mali (bambara) et du Nigeria (Yoruba). L'absence de données ne permet pas de donner le taux normal de la croissance de la population (Millet 1995).

Aujourd'hui, la commune de Filingué s'est considérablement élargie. Elle intègre désormais 34 nouveaux villages comprenant près de 50.000 habitants³⁰. Les quartiers de la ville connaissent une croissance démographique forte. Ils sont passés à 27.895 habitants aujourd'hui.³¹ Cette population s'est aussi diversifiée. Aux quartiers originels de la ville (Wannagar, Garka, Darayawa ...), où l'on retrouve les lignages fondateurs, se sont ajoutées d'autres communautés allochtones.

²⁹ voir le décret 72-195 du 21 décembre 1972. En réalité, seul Agadez, Dosso et Birni N'Konni seront effectivement installées.

³⁰ Données du SIGNER

³¹ Entretien avec le maire actuel de Filingué, avril 2004.

Au total, la nouvelle commune de Filingué comprend aujourd'hui 18 quartiers pour sa partie urbaine et 34 villages, avec une population avoisinant les 80.000 habitants (annexe 2). Au regard de sa configuration actuelle (une agglomération urbaine et de nombreux villages administratifs), on peut la considérer comme une commune semi urbaine dont la gestion sera nécessairement confrontée au problème de la prise en charge de cette diversité. D'un coté, la nouvelle commune devra prendre en charge des problèmes de gestion urbaine, et de l'autre, elle devra faire face aux développement rural des nombreux villages qu'elle intègre désormais.

Fonctionnement de la commune

La mairie de Filingué est installée dans un grand bâtiment en banco. Elle fait face à la sous-préfecture logée, elle, dans une belle bâtisse, récemment réhabilitée. Il faut reconnaître que, par rapport à ce bel édifice de la période coloniale, la mairie, avec ses murs fendillés par endroits, fait plutôt piètre image. A l'intérieur, le bâtiment abrite les bureaux des principaux responsables et une salle de réunion, faisant aussi office de magasin. Un petit vestibule, sous-équipé (juste une chaise) tient lieu de salle d'attente. On peut lire, sur un grand tableau noir rivé au mur, juste à l'entrée au bâtiment, la liste des maires et administrateurs délégués qui s'y sont succédé depuis 1989.

Ce cadre fonctionne selon un mode d'organisation classique : un maire, un secrétaire municipal, un receveur municipal, un agent voyer, une secrétaire et plusieurs agents d'exécution. Au total, la commune compte 18 agents permanents et trois contractuels affectés à des tâches diverses. Il faut ajouter à cette structure plutôt légère les services qui sont rattachés à la mairie, tels que l'élevage, les eaux et forêts, l'agriculture. Généralement, ce sont les adjoints des chefs de services qui travaillent avec le maire, les chefs de service restant rattachés au sous-préfet.

Des ressources financières insuffisantes

Les ressources financières de la commune reposent essentiellement sur la fiscalité. Il faut ajouter aussi la subvention que l'Etat est censé lui verser chaque année. Cet apport s'élève à 10 millions FCFA par an. Mais, depuis 2003, l'Etat n'a rien versé. Le maire se trouve dans l'obligation d'augmenter la pression fiscale pour mobiliser les fonds nécessaires à un fonctionnement minimal de la commune. En termes d'activités, la commune se consacre principalement au ramassage d'ordures, au nettoyage des marchés, à l'achat de produits phytosanitaires, à la vaccination du bétail, à la construction d'infrastructures comme l'abattoir, la fourrière, ou l'autogare. Mais la mobilisation des ressources fiscales laisse à désirer. L'incivisme fiscal prédomine dans une mairie croulant sous le poids de ses dettes

Les ressources de la commune urbaine de Filingué trouvent leur fondement juridique dans la section 1 de la loi 2002/017 du 11 juin 2002 déterminant le régime financier des régions, des départements et des communes. La panoplie d'impôts prescrits y est large. Elle intègre les impôts directs, les impôts indirects et les taxes rémunératoires, couvrant environ 78 impôts différents. En pratique, la mise en œuvre de ces impôts ne va pas soi. Il faut déjà leur donner un contenu et avoir une connaissance précise de la commune et de ses potentialités, ce qui n'est toujours pas le cas.

A Filingué, les impôts les plus courants restent la taxe municipale et la taxe de voirie, auxquelles il faut ajouter les taxes de marché et les taxes d'abattage, pour ne citer que celles qui nous sont apparues comme les plus porteuses. Mais, malgré tout, les ressources mobilisées sont restés insuffisantes pour faire vivre la commune :

« Q : Quelles sont les principales ressources de l'ancienne commune ?

R : Les ressources sont les impôts et les taxes du marché. C'est tout. Il y a aussi la subvention de l'Etat.

Q : Et les taxes sur les sociétés comme la SONITEL ?

R : Les impôts de ces sociétés sont versés directement au Trésor à Niamey.

Q : Est ce que ces ressources suffisaient pour faire fonctionner la commune ?

R : C'est insignifiant pour faire vivre la commune. Ce n'est pas possible surtout avec un seul marché hebdomadaire. On ne peut pas faire vivre une commune... L'ancienne commune n'avait pas assez de ressources. D'ailleurs, on ne peut même pas l'appeler une commune. Puisque les moyens pris entre les mains des gens ne suffisent pas pour faire marcher cette commune là. C'est insignifiant. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Si l'on considère les ressources mobilisées, ce sont les taxes de marché qui assurent à la commune la part essentielle de ses ressources quotidiennes :

« On vivait comme ça avec l'argent du marché parce qu'il y a les taxes de marché chaque dimanche. On prenait 100.000 à 110.000 FCFA sur le marché. Et c'est avec cet argent qu'on se débrouillait pour trouver de quoi manger... Le marché de Filingué, c'était le seul marché. En ce moment, il n'y avait pas l'extension de la commune puisque les autres marchés comme Gao ou bien le marché de Talcho ou autres ne faisaient pas parti de la commune. Au début, on a accusé les percepteurs en disant que c'est eux qui cachaient l'argent. A un moment, nous avons essayé de les remplacer par les gardes. Ces derniers ont pris la place des percepteurs là. Ils ont été sur le marché mais il n'y avait pas un grand changement. On a constaté que c'est ça. Actuellement, même, je crois que ça ne doit pas dépasser les 100.000 FCFA. Même si ça dépasse, ce ne doit pas être de grand chose... Pour une commune comme Filingué, où il n'y a qu'un seul marché qui a lieu une fois par semaine, la caisse de la commune, ce n'est pas possible. Quant à la subvention, puisque l'Etat octroie une subvention au niveau du Trésor, moi, jusqu'à mon départ, je n'ai pas eu cet argent là. La commune n'a jamais bénéficié de cette subvention. Et quand je suis venu, la subvention que je devais trouver a été entièrement utilisée. Et c'est ainsi qu'on a vécu dans la misère. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

La commune de Filingué bénéficie aussi de fonds d'investissement provenant de sa coopération décentralisée avec la ville d'Athis-Mons en France. Cette coopération a permis de réaliser diverses infrastructures :

« Athis-Mons travaille beaucoup dans le renforcement des capacités de la commune de Filingué. Elle va vers la population directement parce que, l'an dernier, ils ont permis de réhabiliter jusqu'à 11 puits dans la commune (puits effondrés ou mal entretenus). Ils ont aidé à la construction des latrines ; ils ont formé les agents de la commune ; ils aident aussi la bibliothèque. » (le maire de Filingué, avril 2004).

Tout le système fiscal de la commune repose sur la chefferie traditionnelle (chefs de village, chefs de quartier) et sur des percepteurs ou collecteurs³² gérés par la mairie. Les premiers sont compétents pour les taxes municipales et les taxes de voirie. Les seconds s'occupent plus spécialement des taxes de marchés, des taxes d'abattage et des taxes d'autogare. Les compétences fiscales des chefs traditionnels trouvent leur fondement dans l'ordonnance de 1993, portant statut de la chefferie traditionnelle, alors que celles des percepteurs dépendent exclusivement de la mairie. Aucun texte ne l'organise. Le maire nomme par décision des collecteurs qui, à leur tour, organisent leur système personnel et informel de prélèvement :

« Quand je suis arrivé à la commune, je n'ai pas choisi de percepteur. J'ai continué de travailler avec ceux que j'ai trouvés. Pour les nouveaux villages qui nous ont été rattaché en 2004, avant, c'était les gens de Filingué qui sortaient pour la perception des taxes dans ces marchés. Maintenant que c'est revenu à la mairie, j'ai dit : vraiment, je peux faire en sorte que le choix des percepteurs se fasse au niveau de ces villages, au lieu que ce soit quelqu'un de Filingué qui fasse

³² Ils sont indifféremment nommés collecteurs ou percepteurs.

ce travail. Je sais que ça fait profiter. Pourquoi ne pas faire profiter les petits enfants du village par rapport à ces taxes ? Ce sont ces percepteurs là que j'ai installé » (maire de Filingué, avril 2004)

« Le choix des collecteurs n'est pas défini par les textes. On prend des gens de bonne foi pour faire le travail. Ces derniers temps, ça a changé. Les critères politiques, quand bien même ce n'est pas officiel... Quant on les choisit, on prend une décision pour situer un peu le travail. Il faut une certaine couverture administrative pour le collecteur... Le collecteur peut recruter des agents à son compte pour l'aider » (receveur municipal, avril 2004)

Ainsi, le choix du collecteur n'est pas exempt d'arrière - pensées politiques. Il apparaît assez souvent comme une rétribution du militantisme de certains membres actifs des partis qui ont gagné les élections.

« Q : Comment on choisit un percepteur ?

R : Ce sont les hommes politiques qui les placent. Chacun est nommé par sa formation politique. Ils font ce qu'ils veulent. On ne peut rien contre eux. Si nous parlons, on dit que c'est l'opposition que nous faisons.

Q : Faut-il remplacer ces percepteurs selon toi ?

R : On a maintes fois fait cela. Souvent, on les a fait accompagner par des gardes. Il est arrivé que les agents de la mairie fassent eux-mêmes ce travail dans le but de voir à peu près ce qui doit être perçu avant de leur confier le travail

Q : Tu crois qu'en associant les gardes la recettes serait plus importante ?

R : Nous voyons les gardes accompagnant les percepteurs. Mais cela ne dure pas. Et très vite on revoit les percepteurs qui prennent la relève ». (secrétaire à l'information, groupement Niya, Filingué, avril 2004)

On comprend dès lors pourquoi le gisement fiscal que constitue la commune n'est que très faiblement exploité, du moins si l'on en juge par le niveau de réalisation des différentes rubriques du budget de l'année 2002 auquel nous avons eu accès.

Désignation	Prévision	Réalisation	Taux
Budget général	68 085 071	25 258 000	37,09 %
Recettes	68 085 071	25 258 000	37,09 %
Budget d'investissement	32 393 410	5 592 680	22,16%

Source : Procès verbal de la réunion de COTEAR et de COTECOM de Filingué tenue le 09 décembre 2002, p. 2

On observe que les taux de réalisation sont très bas, moins de la moitié. Les entretiens que nous avons eu avec certains anciens maires de Filingué montrent que c'est une situation récurrente. Aussi comprend t-on mieux les difficultés que la commune éprouve, les ressources financières faisant cruellement défaut.

Les raisons de cette faible performance sont à rechercher dans l'incivisme fiscal chronique qui caractérise la commune et dans le détournement des impôts collectés.

Un incivisme fiscal chronique

« Il y a des arriérés de 2001, 2002, 2003 pour les différentes taxes, que ce soit la taxe municipale ou la taxe de voirie. Seuls deux villages n'ont pas d'arriérés. » (le receveur municipal, avril 2004).

Si l'on s'en tient à ces dires du receveur municipal de Filingué, l'incivisme fiscal y est chronique. Tous les anciens maires que nous avons interrogés s'en plaignent et corroborent d'une certaine manière les observations précédentes.

Les sources de cet incivisme sont multiples. Pour certains, il serait la conséquence de l'action des partis politiques qui demandent aux populations de ne pas payer l'impôt :

« Ce qui est à la base de l'incivisme fiscal, ce sont les hommes politiques. A certains moments, il y a eu des partis politiques qui ont sillonné le pays pour dire aux populations de ne pas payer les impôts parce que les gens qui étaient au pouvoir allaient tout simplement le dilapider... Tout ce qui est sûr, à un moment donné, les partis politiques ont fait de ça leur thème de campagne pour bloquer le régime de l'époque » (le sous préfet de Filingué, avril 2004).

« Les taxes ne rentrent pas parce que, depuis l'avènement du multipartisme, les partis politiques disent qu'il ne faut pas payer les taxes, les responsables détournent l'argent. Ensuite, du coté investissement, rien n'est fait dans la localité » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

« Les politiciens disent à leurs militants : "ne payez pas les impôts, tant que nous ne sommes pas arrivés au pouvoir". » (chef du quartier de Dareyawa de Filingué, avril 2004)

« Les recettes ont diminué avec l'avènement des partis politiques qui se disputent sans cesse le pouvoir. Celui qui est dans l'opposition demande aux gens de ne pas payer les impôts et les taxes ». (chef du quartier de Dareyawa de Filingué, avril 2004)

Cette attitude des partis politiques s'est traduite au quotidien par le refus de payer l'impôt. Celui-ci est perçu comme un mode de financement du pouvoir et non comme une participation au financement de la communauté. Les autorités sont souvent obligées de recourir aux FNIS dans les activités de collecte. Cette attitude de certains partis politiques au moment de l'enclenchement du processus démocratique continue de peser sur le civisme des populations rurales et compromet le fonctionnement régulier des collectivités locales.

Pour d'autres, l'incivisme fiscal est la conséquence des migrations temporaires vers les villes. Filingué connaît un fort taux d'exode rural vers Niamey ou d'autres villes africaines. Ces migrations, plus ou moins longues, rendent difficile le recensement des personnes imposables. Du coup, la commune a du mal à recouvrer les impôts dûs par manque d'informations fiables sur la composition des ménages.

La pauvreté constitue aussi un autre facteur mis en avant pour expliquer la faible performance du système fiscal. On évoque le manque d'argent qui a pris une ampleur grandissante au cours des dernières années. Le cas de figure, ci-après, rapporté par un ancien maire de la ville, est assez illustratif de cette situation de pauvreté:

« Les gens ne payaient pas l'impôt pour plusieurs raisons. Ce n'est pas qu'ils ne voulaient pas payer les impôts mais ils n'avaient pas d'argent en ce moment. Puisqu'en 1998, il y avait une grande famine ici. Les gens mangeaient les feuilles d'arbustes que nous appelons ici « anza³³ ». Ils la mangeaient le matin, à midi et le soir. Donc, vous ne pouvez pas trouver quelqu'un assis à côté d'une marmite de « anza » et lui demander de payer les impôts. Parce que, vraiment, les gens avaient faim. Ça, c'est ce qui m'a frappé quand j'ai pris fonction. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Enfin, un autre cas de figure est mis en avant pour expliquer l'attitude de certains opérateurs économiques face au paiement de l'impôt.

« Souvent, il y a le fait que l'administration refuse de rembourser les crédits qu'elle a contractés auprès des commerçants. Le commerçant qui n'est pas mis dans ses droits devient réticent à payer les taxes. Le comportement des commerçants se justifie par celui des administrateurs. Tu me payes, je te paye aussi. Tu ne me payes pas, je ne paye pas aussi. C'est la seule façon de rendre le coup ». » (un commerçant de Filingué, avril 2004)

³³ *Boscias senegalensis*

Le détournement des impôts

Le détournement des impôts est d'abord lié à une mauvaise gestion des ressources de la commune ; il est aussi un effet induit du système de collecte mis en place. Celui-ci repose, pour une large part, sur des structures informelles que la mairie ne contrôle que de façon très partielle.

La mauvaise gestion des ressources

Celle-ci renvoie à l'utilisation qui est faite des fonds collectés :

Q : « En dehors des ressources sur lesquelles les taxes sont prélevées, est-ce qu'il y a d'autres ressources qui peuvent encore être générées ?

R : A mon avis, il y a beaucoup de ressources, seulement elles sont mal gérées. C'est très souvent une confusion qui y règne. Et quand il y a confusion, c'est-à-dire mauvaise gestion, les gens ne voient pas l'impact des taxes, et ça crée un découragement. Tant que les responsables ne changeront pas leur façon de gérer notre argent, il sera difficile que la population s'acquitte convenablement de ses impôts. Les dirigeants ne sont plus fiables aujourd'hui.

A : Pourquoi ?

R : Par exemple, nous les commerçants, nous payons nos taxes et impôts à la mairie. Et de l'autre côté, dans la ville, il y a beaucoup de choses que la mairie devrait entreprendre mais elle ne le fait pas. Cela nous révolte et nous décourage à payer les impôts.

Q : Que voulez-vous dire ?

R : Ce n'est un secret pour personne. L'argent prend souvent une autre destination. » (un commerçant de Filingué, avril 2004)

A titre d'exemple de cette mauvaise gestion, on peut évoquer l'utilisation des lignes téléphoniques de la commune.

Q : « Comment peut-on expliquer les 6 millions d'arriérés de téléphone ?

R : Je crois que ce sont les coups de téléphone anarchiques, puisque les gens téléphonaient comme ils voulaient sur les grandes distances. Par exemple, les gens téléphonaient à Zinder, Diffa. Le téléphone était à la portée de n'importe qui. Les gens qui ne sont pas du service venaient téléphoner. Et ce n'est pas l'affaire d'un seul maire. Ce sont des choses qui se sont accumulées durant des années. Un maire qu'on affecte à Filingué, il trouve des arriérés. Il ne fait pas l'effort de les éponger et il s'en va. Un autre vient et lui aussi ne fait aucun effort. Ainsi de suite, les choses se sont vraiment compliquées. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

La collecte des ressources fiscales

L'observation met à jour une panoplie de techniques utilisées pour contourner la réglementation en vigueur. Les collecteurs de taxes, nommés par décision de maire, reçoivent, pour leur travail, un carnet de tickets qui sont utilisés comme preuve de la taxe perçue. Mais cela n'empêche qu'ils « *tendent la main au lieu de tendre le ticket* ». C'est une pratique fort utilisée que le secrétaire municipal de la commune décrit bien ici :

« Si vous déchirez le ticket, nous comptabilisons ; dans ce cas, vous ne faites pas, nous ne comptabilisons pas. Souvent, les percepteurs, au lieu de tendre le ticket, ils tendent plutôt la main aux commerçants. C'est ce que les gens font ici. Des fois, nous faisons le contrôle de marché et nous voyons que la différence est nette » (le secrétaire municipal, avril 2004)

Le personnel de la mairie est souvent obligé de remplacer les collecteurs permanents pour améliorer les recettes qui sont ainsi détournées.

Une commune endettée

L'endettement de la commune est devenu un problème récurrent que tous les maires qui se sont succédé à Filingué ont été obligés de gérer. Ces dettes sont de deux ordres. Les premières concernent les dettes de la mairie vis-à-vis de ses créanciers, et les secondes sont en rapport avec les arriérés de salaires de son personnel.

« Quand je suis arrivé, vraiment, j'ai trouvé une situation qui est très catastrophique. Ce qui m'a beaucoup frappé quand je suis arrivé, j'ai trouvé que le téléphone a été coupé. Et j'ai demandé les raisons, et on m'a dit qu'ils ont des arriérés de 6 millions pour le téléphone seulement. Donc la SONITEL était obligée d'agir en coupant... Ensuite, les manœuvres et tout le personnel souffraient des arriérés de salaire. Il y a 6 à 7 mois d'arriérés de salaire. Donc, les gens ne vivaient pas. Et moi, quand je suis arrivé, j'ai essayé de redresser la situation, mais c'était pratiquement impossible, parce que les gens ne payaient pas les impôts. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

« Lorsque j'ai été nommé maire, les problèmes que j'ai trouvés c'est les arriérés de salaire d'abord des agents de la commune. Et puis, il y a les créances de la commune, et on n'arrive pas à faire des investissements parce que les taxes ne rentrent pas. Presque rien ne marche normalement, sauf les taxes de marché qu'on arrive à avoir. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Aujourd'hui encore, le problème persiste, sans l'ombre d'une solution, en cette veille des élections locales.

« La mairie là a été endettée depuis sa création. Il faut être clair. Chaque administrateur qui passe laisse des impayés... Chaque administrateur qui passe ici ne parvient pas à payer les dettes. D'abord, il y a la dette de téléphone, de l'électricité, et les commerçants. C'est pour cela que la mairie n'arrive pas à s'en sortir » (le secrétaire municipal, avril 04)

La décentralisation et ses perspectives

La décentralisation se pose aujourd'hui en nouvelle donne politique à Filingué. Les réformes qu'elle entraîne ouvrent de nouvelles perspectives au niveau local. Diversement appréciée, elle renvoie inévitablement à la question de la viabilité de la nouvelle commune mise en place dans le cadre du nouveau découpage.

Les perceptions de la décentralisation

La décentralisation à venir suscite des réactions variées, mettant à jour les perceptions des acteurs sociaux qu'elle va concerner. On peut distinguer les perceptions légitimatrices, reprenant d'une certaine façon les argumentations officielles mises en avant par l'Etat dans ses discours officiels, et les autres perceptions qui reflètent les vues d'acteurs qui réagissent à leur manière face à la nouvelle réforme.

Les perceptions légitimatrices

- « Rapprocher l'administration des administrés »

C'est une perception classique qui reprend les arguments du Haut Commissariat à la réforme administrative et à la décentralisation pour légitimer la nouvelle réforme. On la retrouve au niveau des acteurs administratifs, dont on peut supposer qu'ils ont pris la peine de lire et de comprendre les documents officiels qui ont été mis en circulation.

« La décentralisation est une bonne chose si elle marche. Elle permet de rapprocher l'administration des administrés. C'est à dire que les gens n'ont plus besoin de parcourir des longues distances pour chercher certaines pièces administratives. Il faut sensibiliser beaucoup les populations car elles seront désormais responsables de leur gestion. » (le secrétaire municipal, avril 2004)

- « Il faut que les gens se sentent responsables »

Cette perception prolonge la précédente. Elle est également portée par des acteurs administratifs. L'argumentation mise en avant ici est cohérente. Elle expose des idées nouvelles sur la responsabilité et l'émulation comme facteurs de réussite de la nouvelle réforme :

« Je trouve que la décentralisation est une bonne chose pour un pays. Parce que, il faut que les gens se sentent responsables. Avant la décentralisation, les gens attendaient tout de l'Etat, c'est-à-dire une fois qu'ils payent les impôts, ils croisent les bras et disent : bon, nous, nous avons fini, nous avons payé nos impôts et le reste, c'est l'Etat qui doit le faire. Avec la décentralisation, les gens vont se sentir plus responsables. D'accord, ils vont payer les impôts mais tout ce qui est de la construction de la commune, c'est eux qui vont le faire. Et puis, je vous ai parlé de l'émulation. J'ai dit que quand vous allez ailleurs voir les gens qui se battent corps et âme pour développer leur commune, vous aussi quand vous revenez chez vous, vous ferez autant ou même plus. Si vous ne le faites pas, vous allez rester à la traîne et vous serez dernier. Personne ne viendra travailler à votre place si vous ne faites aucun effort. C'est ça l'avantage de la décentralisation. Les gens se sentent plus responsables qu'auparavant. Et qu'est ce qui fait cette responsabilité là ? c'est parce qu'on leur a dit : c'est vous qui commandez votre commune, c'est vous qui choisissez les conseillers qui choisissent le maire. On leur a dit : personne ne viendra à votre place faire le travail, c'est vous qui le faites. Alors, je crois que c'est une bonne chose. Parce que, tant que les gens ne se sentent pas impliqués, il n'y aura pas de développement. Si c'est quelqu'un qui vient travailler, eux vous regarde, ils vont dire : la vie là, c'est trop facile. Mais maintenant, ils vont savoir que ce n'est pas comme ça. Dans chaque pays, il faut que les gens se battent pour développer leur pays. Ils vont le comprendre maintenant avec la décentralisation » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Les autres perceptions

Elles reflètent toute une série de points de vue.

- « Alléger la tâche des chefs coutumiers »

Cette vision pragmatique est celle du chef de canton. :

« Je pense qu'on vient d'achever ce qui avait été entrepris autrefois pendant la période coloniale. Autrefois, il n'y avait ni mairie, ni chef de poste. On parlait de l'arrondissement de Filingué. On travaillait avec les chefs de canton d'ici, ceux de Tabla et Damana. Maintenant, avec la pression démographique, et selon le constat que les populations peuvent se prendre en charge, on leur allège les tâches. On veut alléger les tâches aux chefs coutumiers. On veut rapprocher l'administration de la population afin de lui éviter de longs déplacements pour l'établissement d'une pièce quelconque. » (chef de canton du Kourfèye, avril 2004)

- L'autonomisation des chefs de village

Le même chef ressent cependant quelques craintes liées à une autonomisation possible des chefs de village placés sous sa responsabilité.

« Certains n'ont pas compris et déjà des tensions ont surgi. Certains chefs de village se regroupent. Ils pensent que la décentralisation vise à leur conférer une autonomie. » (chef de canton du Kourfèye, avril 2004)

Cette appréhension se comprend fort bien chez le chef de canton du Kourfèye qui a vu, dans le cadre de redécoupage territorial, son canton se diviser en 4 communes, à savoir Filingué, Sanan, Shikal et Abala. Il s'inquiète d'une possible revendication d'autonomie qui serait fort possible dans le canton de Kourfèye vu les nombreux conflits de légitimité et d'autorité³⁴.

³⁴ Infra

- « Personne ne mangera les biens de l'autre »

Il s'agit d'un sentiment largement répandu que rapporte assez bien Eric Hahonou dans son rapport sur les pouvoirs locaux à Balleyara (Hahonou 2002 :51) :

« Jusqu'à présent Filingué a largement tiré parti de la situation, du fait de sa position de tutelle, et, pour les acteurs locaux de Balleyara, la communalisation apparaît déjà comme une revanche sur Filingué, à qui il est reproché de ne rien faire pour Balleyara (réhabilitation et assainissement du marché, nettoyage du marché et de la ville, électrification de la ville...). La sous-préfecture de Filingué (et ses agents) est « suspendue » aux recettes du marché de Balleyara, tout au moins tant que la décentralisation ne s'est pas mise en place. La présence hebdomadaire du secrétaire d'arrondissement et de l'adjoint au sous-préfet témoigne du caractère essentiel de ce marché pour le chef-lieu d'arrondissement. La collecte des taxes est occasionnellement assurée par des agents en tenue de la sous-préfecture dans le but d'accroître le montant des recettes, par trop rognées par les intermédiaires. »³⁵.

Dès lors, on peut comprendre cette aspiration à l'abolition d'une injustice longtemps subie par les localités environnantes :

« Q : Maintenant, je veux que tu me parles de la décentralisation

R : Le découpage du pays ?

Q : Qu'est-ce qu'on veut dire par décentralisation ?

R : Ce qu'on veut dire par décentralisation ? On veut signifier par exemple la commune s'autogère elle-même. Shikal s'autogère elle-même. Les impôts de Shikal ne vont pas venir ici à Filingué et les impôts d'ici n'iront pas à Shikal. Même chose pour Abalak, Bonkoukou, Damana, Sanam aussi. Comme nous nous sommes séparés, personne ne mangera les biens de l'autre. » (secrétaire à l'information, groupement Niya, Filingué, avril 2004) »

- « *Zape kanaan hukumomi* » : les élections locales

Pour beaucoup la décentralisation s'assimile aux élections locales tant annoncées. Les partis politiques fourbissent leurs armes pour les gagner. D'ores et déjà, la campagne électorale est lancée. Les leaders politiques locaux sillonnent déjà les villages pour mobiliser leurs militants en vue des futures échéances. Quid alors de la gestion des nouvelles entités ? C'est une question qui n'est pas encore à l'ordre du jour, comme si la décentralisation se limitait aux seules élections locales, qui occultent largement les problèmes de viabilité de la nouvelle commune.

La nouvelle commune et sa viabilité

La question de la viabilité de la nouvelle commune se pose, en raison de l'insuffisance de la sensibilisation menée sur la décentralisation. Et on ne peut occulter non plus la question des ressources et celle de la cohabitation avec les pouvoirs préexistants

Sensibilisation insuffisante

En termes de sensibilisation, la commune de Filingué a été handicapée par le faible niveau de sensibilisation de la population sur la décentralisation. Les deux canaux habituels n'ont que peu ou pas fonctionné. D'abord, peu de missions de sensibilisation sont venues à Filingué. Ensuite Filingué n'a pas accès aux sensibilisations habituelles fournies par la radio nationale, celle-ci n'y étant pas captée.

³⁵ Nous n'avons pas repris les notes infrapaginales contenues dans le texte.

La sensibilisation, c'est au niveau des villes

La sensibilisation s'est limitée le plus souvent aux centres urbains. Le monde rural n'en a que peu bénéficié.

« Q : Vous qui allez auprès des populations, vous qui êtes en contact avec les populations rurales, comme il y aura bientôt les élections locales, comment est-ce que les populations perçoivent cela ?

R : Les gens perçoivent ?

Q : Oui

R : Vraiment...

Q : Est-ce qu'ils ont compris ?

R : Non, en termes de compréhension, moi je dit non. Parce que, le monde rural, quand tu prends, même au niveau des communes urbaines, très peu parmi ceux qui vont se présenter comme candidats aux élections municipales peuvent dire : voilà concrètement ce que veut dire la décentralisation... L'effort que les partis devraient faire, au lieu de s'insulter, d'aller au niveau de paysans, c'est d'essayer de leur expliquer concrètement la décentralisation... Sinon, la décentralisation, vraiment, il n'y a pas eu de sensibilisation. La sensibilisation, c'est au niveau de la ville. Sinon, au niveau du monde rural, rien. Même ici, à Filingué, tu l'as bien constaté, il n'y a pas de radio, la radio ne vient pas. Vraiment, les gens n'ont pas saisi la décentralisation, généralement, ce sont des missions qui s'arrêtent au niveau central, ici à Filingué ou dans les postes administratifs. » (agent action coopérative, bénévole du service de l'agriculture, avril 2004)

Par ailleurs, la sensibilisation semble avoir été menée par les seules autorités publiques, au fil de rares missions qui ne sont guère allées au delà du chef-lieu de la commune.

« Moi, je n'ai vu ici aucun organisme qui serait venu sensibiliser les gens. C'est toujours l'Etat qui intervient. Je pense que les gens sont assez informés sur la décentralisation. Mais l'information, quand vous n'avez d'instruction, c'est difficile. Cette sensibilisation là va mettre beaucoup de temps. Parce que il faut toujours sensibiliser, multiplier les contacts. Parce que 3 ou 4 sensibilisations ne suffisent pas. Si c'est des intellectuels, avec 2 ou 3 sensibilisations, ça peut suffire. On peut leur distribuer des documents qui faciliteront leur compréhension. Mais qui n'a jamais été à l'école, il faut continuer à le sensibiliser pendant longtemps » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

La radio et la télévision nationale : une connexion introuvable

Ici, c'est l'enclavement de Filingué, entendu au sens large qui est en cause.

« Filingué est enclavé. Puisque, même du point de vue communication, vous pouvez faire 3 ou 4 mois sans téléphone. Et pour ce qui est de la télévision, il y a des moments où la télévision nationale ne marche pas. Chaque fois, on ne voit que TV5 » (un membre du bureau de Taraya, avril 2004)

Du coup, l'inaccessibilité de la radio nationale et le manque de téléphone n'ont guère permis de combler le déficit d'information créé par l'insuffisance des missions de sensibilisation :

« Q : Donc vous ne pensez pas que les gens sont suffisamment sensibilisés par rapport à cette décentralisation ?

R : Est-ce qu'on peut même dire qu'il y a eu sensibilisation ? Si ce n'est pas ce qui se passe à la radio et la télé...

Q : Il n'y a pas eu de mission qui sont venues sensibiliser les gens ici ?

R : Bon, ça, ce sont des missions qui viennent et ils tiennent des réunions, et ils s'en vont. Bon, est-ce que les gens ont compris ? Ici, on n'arrive même pas à avoir la radio nationale.

Q : Il n'y a pas de radio communautaire ?

R : Il y a deux radio communautaires

Q : A Filingué ici ?

R : Non, au canton de Damana, ils ont une radio communautaire, et dans l'extrême nord à Abala, il y en a.

Q : Donc, on n'écoute pas la radio nationale, ou bien on ne la capte même pas ?

R : On ne la capte même pas. Mais il semblerait qu'on va pouvoir avoir une antenne ORTN et le site a été montré. Selon le programme, 3 zones vont en bénéficier, dont Filingué.

Q : A moins de 300 kms de Niamey, c'est étonnant.

R : 180 kms. Le téléphone ne marche pas. Il n'y a pas de radio. » (chef de service d'arrondissement de l'agriculture, avril 2004)

Viabilité économique : la question des ressources

La nouvelle commune de Filingué compte beaucoup sur la mobilisation des ressources fiscales et principalement les taxes de marché pour faire vivre la commune. C'est pourquoi l'élargissement de la commune à 34 nouveaux villages constitue un atout de taille dans cette quête de moyens financier.

« Avant, la commune n'avait pas de ressources parce qu'elle se limitait à 4 villages seulement et 18 quartiers. Maintenant, depuis 2003, la commune dispose de 34 villages et de 18 quartiers. Il faut maintenant s'atteler à les mobiliser. Parce que tout dépend des études de faisabilité. Il faut que les gens s'unissent pour voir comment faire une étude de faisabilité. Il ne s'agit pas de rester dans le bureau pour que les paysans amènent l'argent. Il faut aller vers eux. Il faut chaque fois aller dans les marchés et faire le contrôle. Mais même si la commune a des ressources, il faut en même temps que l'Etat puisse donner sa subvention. » (le secrétaire municipal, avril 2004)

« Vous savez, avant il n'y avait pas des gros villages et des marchés. Avant, c'était le seul marché de Filingué. Mais aujourd'hui, nous avons jusqu'à 4 marchés dans la commune. » (le secrétaire municipal, avril 2004)

On espère que l'émulation va constituer un stimulant fort dans la quête de ressources financières par la nouvelle commune, en influant sur le sens civique des populations.

« Maintenant, avec la nouvelle décentralisation, on peut trouver plusieurs marchés. Comme ça, peut-être que ça peut tenir. Et puis, les impôts aussi vont croître parce que chaque citoyen est tenu de payer ses impôts. Il y aura aussi une sorte d'émulation. Parce que si vous passez à côté, à Ballayara, vous voyez que les gens de cette ville ont développé leur commune. Ça vous fera mal et vous aussi vous allez chercher à payer les impôts parce que personne ne vous vient en aide. Chacun doit se débrouiller dans sa commune. Moi, je crois que c'est une motivation parce que vous ne pouvez pas sortir les bras croisés et regarder le voisin en face puisque lui, il a développé sa commune, mais vous aussi vous allez utiliser les mêmes moyens pour développer la vôtre » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Pourtant, certains considèrent que la nature des ressources escomptées constitue un réel obstacle au fonctionnement de la commune, et qu'il faudrait prendre en compte d'autres éléments à même de la consolider de façon plus durable.

Q : Comme on parle de la nouvelle communalisation, la nouvelle commune de Filingué a été étendue, avec de nouveaux villages. Qu'en pensez-vous ?

R : Moi, mon inquiétude, c'est que les ressources viennent des impôts et des taxes du marché. Si c'est seulement ça, je ne pense que ça pourra suffire. C'est insuffisant.

Q : Et puis, ils ne sont pas totalement mobilisés ?

R : C'est ça.

Q : Quelles alternatives voyez vous ?

R : Chez nous ici, on a besoin au moins d'infrastructures. Il faut que l'Etat fasse un petit effort au moins pour que, dans chaque commune, les services soient représentés. Il y a des difficultés depuis 1997, il n'y a plus de recrutement. Les gens vont à la retraite et personne ne les remplace » (chef de service d'arrondissement de l'agriculture, avril 2004)

La commune devra s'attacher à exploiter tout son potentiel fiscal.

« Q : Est ce que dans l'ancienne commune il y a des ressources qui pouvaient être mobilisées et qui ne l'ont pas été ?

R : Vous savez que chaque maire a son initiative. Il y a bien des ressources qu'on doit mobiliser mais qui ne l'ont pas été. Parce que d'abord les gens, on recrute des gens qui n'ont pas fait l'administration. Il faut un minimum de formation à mon avis pour exercer les fonctions de maire. Par exemple, on peut trouver de l'argent au niveau des carrières. Il s'agit de demander à chaque charretier de déposer une certaine somme avant de prendre du banco, ou bien un camion qui ramasse du banco et l'emmène en ville, on doit lui imposer une certaine taxe. .. C'est un problème d'initiative. Il y a des gens qui savent faire rentrer de l'argent et il y en a aussi qui ne savent pas le faire parce que ce n'est pas leur domaine. On les a nommés comme ça. Donc la mobilisation des ressources, moi, je crois que ça dépend du maire. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

La formation des ressources humaines, à tous les niveaux de la collectivité, est importante.

« Il faut maintenant qu'il y ait des agents bien formés afin d'aller vers les paysans. Il faut qu'ils arrivent à les sensibiliser, à les moraliser ou bien à leur dire voilà ce que nous voulons faire de votre argent. Et une fois que nous avons eu l'argent, il faut montrer une preuve à la population. Bien sûr, c'est aux conseillers d'agir. Le maire aussi sera un natif de la région, donc la population le connaît assez. Les conseillers seront plus près de la population et parviendront plus facilement à la sensibiliser. Maintenant, les dépenses ne se feront plus sans que la population ne puisse connaître ce qui a été fait. » (le secrétaire municipal, avril 2004)

Viabilité politique

Elle comporte deux dimensions. La première a des liens directs avec la compétence de la nouvelle commune. La seconde renvoie aux ressources humaines qui vont conduire cette décentralisation.

La cohabitation avec les pouvoirs préexistants : la clarification des compétences

Les nouvelles autorités locales devront cohabiter avec les autorités coutumières. Celles-ci ont été maintenues dans leurs attributions originelles.

« Tout dépendra du contact ou de la façon de faire du nouveau maire. Si le maire veut bien cohabiter avec le chef de canton, c'est à dire l'approcher, travailler en collaboration avec le chef de canton, les choses vont se passer normalement. Puisque chacun d'eux doit œuvrer pour la bonne marche de la nouvelle commune. Le chef de canton, c'est quelqu'un qui a été élu et le maire également. Donc, il faut que ces deux personnes se comprennent. Pour se comprendre, elles doivent multiplier les contacts entre elles. Il faut un travail en équipe. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Toutefois, pour faciliter un travail en équipe, les compétences de chacun doivent être clarifiées.

« Q : La décentralisation n'engendrera t-elle pas un problème de cohabitation entre le maire et le chef de canton ?

R : Cela est possible dans le cas où il y a des divergences politiques. A ma connaissance, chacun d'eux a son travail bien défini. Et il n'y a de raisons qu'il y ait des problèmes puisque chacun connaît sa place. Il serait à mon avis important que le rôle de chacun soit davantage précisé avant la mise en place du processus. Peut-être que cela permettrait d'éviter tout problème. » (chef du quartier de Dareyawa de Filingué, avril 2004)

La clarification des compétences s'avère aussi importante dans les rapports avec le sous-préfet. Chacune devra avoir une claire idée des limites de ses attributions.

« Il y a des choses qu'il faut élucider. Par exemple, la limite des pouvoirs du sous-préfet ou du maire. Parfois, il y a des chevauchements. On a vu des conflits entre maire et sous-préfet. Chacun dit que c'est un décret qui l'a amené. Donc, j'ai mon entité à moi, je suis le maire. Toi aussi tu as ton entité. Donc, tu restes sous-préfet dans ton arrondissement. Il faut que chacun sache là où il doit commencer et là où il doit s'arrêter. Si le maire dépend du sous-préfet, il doit le savoir. (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Les ressources humaines en question

L'importance de la fonction de maire soulève la question des ressources humaines dans les nouvelles collectivités. L'un des constats qui se dégagent de l'examen des listes en compétition est le faible niveau scolaire des futurs élus.

« On se demandait qui et qui vont être candidats, bon, maintenant, notre inquiétude, ces candidats là, beaucoup n'ont pas un niveau assez élevé, si on leur confie la gestion d'une commune... ; il n'y a pas beaucoup d'intellectuels dedans. C'est ça vraiment le problème, on ne peut pas écarter le candidat parce qu'il n'a pas été à l'école » (chef de service d'arrondissement de l'agriculture, avril 2004)

Pour sortir de cette situation, tous les espoirs sont placés dans le choix, à la tête de la collectivité, d'un élu ayant des capacités suffisantes pour gérer la commune.

« Q : Pensez-vous qu'aujourd'hui les gens sont assez vigilants pour mettre des gens qu'il faut à la place qu'il faut ? Je voulais dire le choix du maire par exemple.

R : C'est ce qu'on souhaite mais dans la mêlée il y a une partie d'analphabètes et une partie d'intellectuels. Je pense bien même que les analphabètes doivent dominer du point de vue nombre. Si les gens ont de la chance, par exemple parmi ces intellectuels, il y a quelqu'un qui est vraiment capable pour bien gérer la commune, si on la lui confie, il peut l'emmener à bon port. Tout dépendra de ceux qui vont se présenter aux élections et qui auront la chance de passer. Mais ce que nous, nous constatons, c'est que vraiment dans la course, il y a des gens qu'on est obligé de prendre comme ça. Mais il est difficile qu'ils soient à la hauteur de la fonction de conseiller. Puisque quelqu'un qui sait ni lire, ni écrire, mais qui est populaire quand même dans son village, il a toutes les chances de passer conseiller. Puisque c'est les gens qui emmènent à ces postes là. C'est des élections qui vont se tenir. Donc, on vous accepte comme conseiller parce que vous avez du monde et vous avez certaines qualités, par exemple vous avez un bon caractère, vous vous conduisez très bien dans la masse, alors, vous avez toutes les chances de passer conseiller. Mais sur le plan travail, vous êtes inefficace, vous n'avez pas les qualités. Voilà ce qu'on craint. Et ces gens là, ils peuvent être dominants puisqu'il n'y a pas de critères qui ont été dégagés. Dire par exemple que pour être maire, il faut tel niveau au moins d'instruction. Il n'y a pas eu cela... (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Le profil d'un bon maire

Les figures mises en avant convergent toutes. Le maire doit avoir un certain niveau et beaucoup de qualités.

« Pour diriger une collectivité, il faut un certain niveau et beaucoup de qualités. Toutes ces choses n'ont pas eu lieu. On dit : voilà, pour la commune de Filingué par exemple, on a besoin de 18 conseillers. Et ce sont ces 18 qui vont élire leur maire. Donc, c'est celui qui aura le plus grand nombre de conseillers qui va passer. Et rien ne vous prouve qu'il est le meilleur. Puisque le meilleur, c'est peut-être d'abord son niveau qui va lui permettre de conduire cette collectivité et ensuite il y a aussi sa façon de vivre parmi les gens. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Il doit être un grand travailleur et vrai gestionnaire.

« Je connais parfaitement cette commune. Il faut quelqu'un qui veut travailler et un vrai gestionnaire. Parce qu'il ne s'agit pas de dépenser seulement mais il faut savoir investir. Mais tant que le futur maire n'a pas cette qualité, dans les deux ou trois ans, vous allez voir cette commune va fermer ses portes. » (le secrétaire municipal, avril 2004)

Un illettré ne peut pas gérer cette commune parce qu'il ne pourra jamais être un administrateur. Qu'ils le veulent ou pas, un illettré ne peut jamais être un administrateur. Parce que un administrateur gère aussi une comptabilité. Donc, il faut quelqu'un qui gère, qui a une notion de comptabilité. Il faut quelqu'un qui ait le bagage intellectuel suffisant, parce que c'est une commune où les gens sont difficiles. (le secrétaire municipal, avril 2004)

En tout état de cause, il devrait avoir un minimum de formation.

Mais les gens qui occupent ces fonctions ne connaissent pas cela parce qu'ils n'ont pas fait l'administration. C'est parfois des instituteurs qui sont nommés, parfois des infirmiers, donc des gens qui n'ont aucun rapport avec l'administration publique. Alors, ces gens là ont besoin d'un minimum de formation. C'est pourquoi, un peu plus haut, je vous ai parlé d'un problème de formation. Il faut former des gens même si c'est des stages d'une semaine. Tous les agents doivent recevoir une formation, depuis le maire jusqu'au secrétaire municipal. C'est cela qui n'a pas été fait. On vous bombarde maire puis on vous dit d'aller travailler. Parfois, vous vous référez à vos agents que vous trouvez sur place. Je crois que ceci n'est pas une bonne chose. Il faut un minimum de formation. » (un ancien maire de Filingué, avril 2004)

Les élections à venir et les marchandages subséquents des partis politiques nous révéleront bientôt le profil du nouveau maire. Mais aura t-il toutes les qualités attendues ? La question reste ouverte.

Conclusion

La nouvelle commune de Filingué va évoluer dans un environnement marqué par un Etat local fort mais disposant de moyens limités pour fonctionner, des autorités coutumières en proie à de multiples conflits, une économie au potentiel non négligeable mais soumise aux aléas du climat. La commune devra aussi compter avec un fort foisonnement associatif, des projets de développement peu actifs sur son territoire et des ressortissants concernés par la vie politique locale.

Face à la future décentralisation, les nouvelles autorités communales seront confrontées d'entrée de jeu à l'incivisme fiscal fortement ancré, qui entraîne un déficit chronique dans la mobilisation des ressources financières, et à la faiblesse des ressources humaines dans un contexte où les populations montrent un faible niveau de conscience sur les enjeux de la nouvelle réforme, le plus souvent limitée aux seules élections locales.

Les résultats de cette recherche demandent à être précisés par des enquêtes complémentaires, qui seront menées

Bibliographie

- Alhada A. 2003, « Les relations entre le parlement et les citoyens en République du Niger. Contribution à un approfondissement du processus démocratique », *La Revue Législative*, n°1, pp. 45-49.
- Brachet, 1942, *Monographie de la subdivision de Filingué*, dactylographié
- Bulletins mensuels de renseignements, 1945
- Bikounlé R., 1990, *Genèse et évolution des communes du Niger*, Mémoire de fin d'études de l'Ecole Nationale d'Administration.
- Chaibou M., 1999, *Répertoire biographique. Personnalités de la classe politique et leaders d'opinion du Niger. 1945 à nos jours. Volume 1 : les parlementaires*. Editions D2000,.
- Gado Ali Maiga F., 2004, *District sanitaire de Filingué*, Rapport de stage, 3^{ème} année de management et gestion des services de santé, Institut de Santé Publique, Niamey..
- Echard N., s.d. « Histoire du peuplement : les traditions orales d'un village Sudyé, Chatt, Filingué, République du Niger ». *Journal de la Société des Africanistes*, 1, Tome 34
- Gado B., 1976, *Notes introductives à l'histoire des Kourfayawa*, note de recherche
- Gado B., 1980, *Le Zarmatarey. Contribution à l'histoire des populations d'entre le Niger et Dallol Mawri*, Etudes Nigériennes, N°45.
- Hahonou E., 2002, *Les pouvoirs locaux à Balleyara*, Etudes et Travaux du LASDEL, n°13.
- Kaziendé L., s.d. *Mayaki Tunfalisi, gentilhomme sahélien*, Imprimerie IBS,
- Kaziendé L., s.d. *Souvenirs d'un enfant de la colonisation*, LEP Issa Béri, 6 volumes
- Maikabi M., 1990, *Rapport final de stage effectué à la sous-préfecture de Filingué*,
- Millet A., 1995, *Document pluriannuel de projet*, Filingué.
- Ministère du Plan, 1989, *Analyse diagnostique de l'arrondissement de Filingué*,
- Ministère de l'Intérieur, 1987, *Mémento du cadre de l'administration*, Niamey
- Niandou Souley A., 1991, *Le Niger : un Etat et ses élites*. Mémoire de DEA d'études africaines. Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN) Bordeaux..
- Olivier de Sardan J.P., 1993, *La surinterprétation politique : les cultes de possession hawka au Niger*, in Bayart J.F., ed., *Religion et modernité politique en Afrique noire. Dieu pour tous et chacun pour soi*. Paris, Karthala,.
- Programme d'Appui au Secteur de l'Elevage (PASEL), s.d., *Ressources naturelles : compétition, conflits et gestion à Filingué*, D2000
- Rothiot J.P., 1988, *L'ascension d'un chef africain au début de la colonisation: Aouta le conquérant (Niger)*, Paris :L'Harmattan
- Salifou M., 1986, *Le Kurhway : des origines à la pénétration coloniale*. Mémoire de maîtrise, Département d'Histoire, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Ada et Namata, 2004, « Les patriarches de la politique nigérienne, *Seeda*, n°16-17, décembre 2003-janvier 2004, pp.6-7
- Sheurer, 1944, *Rapport sur le recensement du canton de Kourfèy*

Séré de Rivières E., 1945, *Rapport de tournées de recensement*
Rapport de tournée de recensement dans les cantons du Kourfey, 1955
Taillandier D., 1953, *Monographie du Canton du Kourfey*,

Annexe 1 Les différents maires et les administrateurs délégués 1989-2004

Nom et prénom	Profession	Durée
1. Kailou Mohamed	Administrateur	Du 14-01-89 au 11-06-89
2. Issoufou Amouan	Administrateur	Du 24-06-89 au 16-10-89
3. Aboubacar Maman	Instituteur	Du 21-11-89 au 10-02-92
4. Mme Hassane née Hamsatou	Administrateur	Du 27-02-92 au 18-05-93
5. Boureima Boulhassane	Enseignant	Du 30-06-93 au 12-01-94
6. Matankari Bodo	Enseignant	Du 14-03-93 au 18-03-96
7. Mété Boutama	Administrateur	Du 04-05-96 au 19-06-98
8. Hamidou Ouma	Instituteur	Du 1 ^{er} -01-99 au 11-01-99
9. Karimoun Tankari	Instituteur	Du 11-01-99 au 27-05-99
10. Kamadou Kandala	Professeur de CEG	Du 29-05-99 au 04-04-00
11. Mme Fatouma Harouna.	Institutrice	Du 04-04-02 au 04-07-02
12. Mme Djibo Fatouma H.	Cadre des postes	Du 04-07-02 au 09-01-03
13. Doubou Mahamane	Cadre principal de Banque	Du 27-01-03 au 10-06-04

Annexe 2 Commune de Kourfèye³⁶

Les quartiers de la ville de Filingué

1. Angoual Kara
2. Darayawa
3. Gao Ihiri
4. Garka
5. Gourzoulawa
6. Haoussaoua
7. Kagna Ize
8. Konnawa
9. Kourfeyawa
10. Kris-Kris
11. Krouk
12. Makani Béribéri
13. Makani DDDarayawa
14. Makani Souleymane
15. Sandawa
16. Takawat 11
17. Taramnou
18. Toudou Arawa
19. Toudou Darayawa
20. Wanagar
21. Yorouba

Les villages administratifs de la commune

1. Bakin Toullou 1
2. Bakin Toullou 11
3. Banguir
4. Batama Béribéri
5. Bigé Alip
6. Bindoli
7. Gaouna
8. Darodji
9. Dirga
10. Dogongao Awakass
11. Fakaye
12. Gao Sabongari
13. Gao Sofongari
14. Gardi
15. Kagna Gounbibanda
16. Kagna Zéno
17. Kouka Gana
18. Louma
19. Maitalakia

³⁶ Source : Journal officiel de la république du Niger, 22 septembre 2003, pp. 730-731

20. Makani
21. Massama
22. Sabon Yayi
23. Takawat 1
24. Takoussa
25. Talcho
26. Tarkassa
27. Tidani
28. Tidiba
29. Toudou
30. Toukounous Arzika
31. Toukounous station
32. Touloun Damissa
33. Tounfalis
34. Yanta
35. Zama